

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3512 - LUNDI 17 JUIN 2019

SANTÉ PUBLIQUE

Le manque
de sang emporte
des vies

Selon le Centre national de transfusion sanguine, 40% de femmes meurent chaque année d'hémorragie liée à la grossesse par manque de sang. C'est ainsi que dans le cadre de la Journée mondiale du don de sang, célébrée le 14 juin de chaque année, le Premier ministre, Clément Mouamba, a appelé les Congolais à se mobiliser en faveur de cette denrée vitale, afin de réduire le taux de mortalité dû au manque de produits sanguins.

« Devenons tous donneurs de sang et faisons entrer le don de sang dans notre culture de vie et dans notre quotidien », a-t-il lancé.

Page 6



Le Premier ministre visitant le circuit du traitement et de conservation de sang

AGRICULTURE

Des prestataires renforcent leurs
capacités en suivi des plans d'affaires

Les participants suivant un exposé à l'ouverture de la formation. Photo Adiac

Une trentaine de prestataires améliorent leurs connaissances en matière de suivi et de mise en œuvre des plans d'affaires à travers un atelier de formation qui s'est ouvert le 15 juin, à Brazzaville. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au développement de l'agricul-

ture commerciale. « Vous êtes chargés d'assister les producteurs dans la mise en œuvre de leurs projets afin qu'ils les mènent à terme », a indiqué le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, s'adressant aux participants.

Page 5

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Nécessité de rapprocher les Sénats
d'Europe et d'AfriqueLes membres de la délégation congolaise à la XX^e réunion de l'Association des Sénats d'Europe / Crédit photo : Sonia Kerlidou / Sénat France

L'Association des Sénats d'Europe a tenu sa vingtième réunion, élargie aux Sénats d'Afrique, du 13 au 15 juin à Paris, sur le thème « Le bicaméralisme : un atout pour la démocratie ».

Dans son allocution de circonstance, le président de l'Association des Sénats d'Europe, Gérard Larcher, a évoqué la né-

cessité de rapprocher les chambres hautes des deux continents. « Nos destins sont de plus en plus communs. Nous sommes voisins ! ... », a-t-il dit, avant d'ajouter : « A défis communs réponses communes ». Le Congo était représenté à ces assises par le président du Sénat, Pierre Ngolo.

Page 11

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

74 216 candidats présentent le baccalauréat



Les candidats au baccalauréat

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a annoncé, le 14 juin à Brazzaville, au jury du baccalauréat général, que les conditions étaient réunies pour que cet examen d'Etat ait lieu à partir du 18 juin dans les cent quatre-vingt-dix-sept centres retenus sur toute l'étendue du territoire national. « Il y a des chefs de centre qui monnaient les postes de candidats à la surveillance en recrutant leurs propres surveillants qui ne sont pas connus de la hiérarchie. Peut-être

pour se partager le butin en favorisant la fraude. Nous devons donc faire preuve d'une rigueur sans faille pour que ces agissements inciviques ne se reproduisent plus », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Page 5

Éditorial
Amusant !

Page 2

ÉDITORIAL

Amusant !

Plus se confirme la relance de notre économie grâce à la remise en ordre des finances publiques et plus la fièvre grandit dans le camp des opposants radicaux qui espéraient voir s'effondrer le Congo au cours des prochains mois et qui voient le contraire se dessiner. Avec, d'une part, la signature prochaine de l'accord de long terme négocié avec le Fonds monétaire international et, plus encore, avec l'attention croissante que portent sur notre pays les puissances de ce temps, leurs dirigeants et les entreprises publiques ou privées qui défendent leurs intérêts dans cette partie du monde.

Il suffit, pour prendre la mesure de la fièvre qui gagne cette frange de l'opposition – car il s'agit bien d'une frange dont l'assise populaire est plus que réduite, pour ne pas dire inexistante –, d'aller sur le Web et de s'insérer dans les réseaux sociaux pour lire ce qui s'écrit, ce qui s'échange à ce sujet. Prenant peu à peu la mesure du redressement national qui se dessine, les radicaux sont pris de panique. Et on les comprend car les échéances électorales à venir, au lieu de se dérouler dans un climat de tension sociale extrême provoqué par la crise économique née de l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, vont très probablement se tenir dans un climat apaisé et donc favorable à la majorité.

Le plus amusant dans cette affaire est que celles et ceux qui menaient cette bataille en surfant sur le web pour diffuser leurs « fake news » se sont enfermés eux-mêmes dans les pièges qu'ils tentaient de poser sur la route du pouvoir. L'actualité démontrant le contraire de ce qu'ils annonçaient à grand renfort de déclarations agressives et de fausses manifestations montées loin, bien loin du territoire national, ils se retrouvent dans une position intenable qui les discrédite aux yeux de ceux qui jusqu'à présent leur faisaient confiance, ou du moins faisaient semblant de leur faire confiance. D'où la tentation pour certains et pour certaines de changer radicalement de position.

La politique étant ce qu'elle est, c'est-à-dire une scène de théâtre où chaque acteur s'efforce de prouver sa crédibilité, la pièce n'est pas jouée puisque nous sommes encore loin de son dernier acte – deux ans pour l'élection présidentielle, trois ans pour les élections législatives et locales –. Mais le désaveu qui frappera les opposants radicaux pourrait bien s'avérer définitif. Amusant en effet !

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Le Ghana et le Congo entendent concrétiser des projets d'intérêt commun

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, s'est entretenu, le 14 juin à Brazzaville, avec le nouvel ambassadeur ghanéen, Joseph Kwaku Antevi. Les deux personnalités ont réaffirmé la volonté de raffermir les relations entre leurs pays.



Le ministre des Affaires étrangères échangeant avec le nouvel ambassadeur du Ghana

Le diplomate ghanéen était venu présenter les copies figurées de ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères. Il a assuré qu'il entendait, au cours de son mandat, matérialiser les projets retenus dans le cadre des accords de la coopération bilatérale établie en 1964. Joseph Kwaku Antevi a cité notamment les secteurs du commerce, de l'éducation et de l'agriculture, soulignant que cela permettra de « redynamiser les relations » séculaires qui existent entre le Ghana et le Congo.

« C'est par l'entremise de ces accords qu'on peut réaliser les projets ficelés afin qu'ils puissent profiter à nos deux pays et à leur peuple respectif », a déclaré Joseph Kwaku Antevi à sa sortie d'audience.

« Nous avons parlé aussi de l'échange des programmes (...), surtout dans le domaine

de l'éducation. Ce qui permettra aux étudiants congolais d'aller poursuivre leur formation au Ghana, avec l'apprentissage de l'anglais, mais aussi à leurs collègues ghanéens de se rendre au Congo pour apprendre la langue française », a ajouté l'ambassadeur.

Estimant que la « langue est très importante », le diplomate a dit que si l'on ne se comprend pas au niveau de celle-ci, les relations bilatérales souffriront inévitablement d'une certaine entorse. « Ma présence ici signifie qu'il y aura de longues et durables relations entre nos deux pays », a souligné Joseph Kwaku Antevi, qui faisait allusion aux efforts qu'il entend déployer pour que l'excellence de l'axe Accra-Brazzaville soit portée à un niveau plus élevé.

Nestor N'Gampoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIX ET SÉCURITÉ

Le Pool réclame un dialogue national inclusif

La Plate-forme départementale de dialogue et d'échanges intra-communautaires s'est réunie, du 12 au 13 juin à Kinkala, pour examiner les doléances transmises par les plates-formes locales. A l'issue des travaux, placés sous l'égide du haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, le comité départemental a adopté une kyrielle de recommandations au nombre desquelles celle réclamant une concertation nationale inclusive au cours de laquelle la question de cette partie du pays sera vue de manière particulière.

Les assises ont réuni les représentants des ex-combattants, la société civile, les comités de réconciliation des districts, le préfet du département, le Conseil œcuménique, le Conseil national du dialogue, les agences du système des Nations unies et la Commission ad hoc mixte paritaire.

En atelier comme en plénière, la plate-forme départementale de dialogue et d'échanges a examiné, point par point, l'ensemble des rapports issus des comités locaux de dialogue et d'échanges intra-communautaires. Il s'agit des instances locales installées dans les treize districts du Pool, dont la mission était d'échanger directement avec la population et les ex-ninjas, pour recueillir leurs doléances et suggestions sur la pacification du département.

Lors des débats, parfois contradictoires, dirigés par l'évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbouyou, les participants ont examiné avec pertinence les recommandations soumises à leur attention.

Au terme des discussions, les fils du Pool ont adopté trente-cinq recommandations à l'endroit du gouvernement. Au plan politique, ils exigent en premier l'organisation d'un dialogue national inclusif devant réunir tous les acteurs politiques. Lors de ces retrouvailles, les participants ont suggéré qu'un accent particulier soit mis sur le sempiternel conflit du Pool.

« Ce que nous débattons aujourd'hui est la retranscription des aspirations de la population depuis la base. Elle veut d'un dialogue national inclusif mais qui mettra l'accent sur les recommandations adoptées par la plate-forme départementale d'échanges. A ces assises, personne ne sera mis à l'écart, même le pasteur Ntoumi y sera », a précisé le représentant du pasteur Ntoumi, Ulrich Yindoula. De même, les fils du Pool réclament l'accélération du processus de désarmement, de démobilisation et réintégration, en vue de permettre la réinsertion socioéconomique des ex-combattants et de la population civile ayant subi les affres de la guerre.



Une vue des officiels à l'ouverture des travaux/Adiac

La population hostile à la présence de l'armée

Sur le plan sécuritaire, un vif débat a ravivé la rencontre, autour de la présence jusque-là de l'armée dans le Pool, alors que les ex-combattants ont déjà regagné leurs villages et résidences habituels, conformément aux termes des accords. Les participants ont donc exigé le retrait progressif de la force de l'ordre encore sur le terrain.

« Au plan sécuritaire, nous demandons l'allègement progressif du dispositif des militaires vers leurs casernes initiales ainsi que la restauration de l'autorité de l'Etat, avec le concours d'autres services publics tels que la gendarmerie et la police »,

relève le communiqué final des travaux.

Les filles et fils du Pool plaident aussi pour la libre circulation des personnes et des biens, la suppression des barrières érigées ici et là, la clarification de la situation des personnes portées disparues pendant la crise ainsi que la poursuite du ramassage d'armes dont plus de huit mille ont été déjà récupérées.

Clarification du statut du pasteur Ntoumi

Les débats ont aussi achoppé sur le statut social à attribuer à l'ex-rebelle. La plate-forme départementale du dialogue et d'échanges exigent que son statut soit défini en amont, afin que l'opinion nationale et internatio-

nale soient dorénavant rassurées. Dans son mot de circonstance, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a salué l'initiative qui va dans le sens de la promotion d'une paix durable dans le département du Pool.

« Ces plates-formes ont permis l'instauration et la restauration d'un environnement de dialogue et d'échanges pour une cohésion sociale et une paix au sein de la communauté. Elles ont constitué, à tous égards, de véritables creusets d'échanges pour une réconciliation véritable et fraternelle en vue de promouvoir le vivre-ensemble entre les filles et fils du Pool », a souligné Euloge Landry Kolélas.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Terrorisme: les armées africaines à l'épreuve

Au cœur de la lutte engagée contre des groupes terroristes qui écument plusieurs régions du monde aujourd'hui, les gouvernements africains éprouvent des difficultés à mettre à exécution leurs plans de riposte. Cela devient un drame pour les Etats si, en effet, les forces de défense et de sécurité, dont la mission régaliennne est d'assurer la protection des territoires, la quiétude des populations et la continuité des institutions publiques ne sont plus en mesure de la remplir comme il se doit.

Ce constat puise son actualité dans les événements enregistrés ces dernières semaines, ces derniers jours, au Mali. Vaste Etat d'Afrique de l'ouest confronté comme jamais depuis son indépendance, en 1960, au terrorisme de type, ce pays subit de plein fouet les conséquences des désordres qui remontent, pour être plus récent dans le propos, à huit années en arrière, lorsque la Li-

bye de Mouammar Kadhafi s'était embrasée. Une bonne partie du territoire malien est devenue une zone de non-droit où s'activent des groupuscules convertis à la terreur, les conflits intercommunautaires qui s'y déroulent à intervalles réguliers ajoutant, par ailleurs, à la grande confusion qui y règne.

Qui donc pour contraindre ces forces obscures à une débâcle certaine ? Au regard du cri de détresse entendu des plus hautes autorités maliennes, lesquelles appelaient, le 12 juin, à « une présence accrue des Casques bleus de la mission onusienne dans le centre du pays » (théâtre du massacre de civils deux jours auparavant), la réponse à la question posée plus haut est toute simple : personne ! Réponse simple mais inquiétante à la fois parce qu'elle interpelle tous les dirigeants africains et à travers eux les institutions panafricaines en tête desquelles l'Union africaine.

Certes, l'organisation continentale ne dispose pas de troupes stationnées quelque part, qui pourraient, dans le cadre de mécanismes éprouvés, voler au secours d'un Etat menacé d'implosion. Promise de longue date, la Force africaine en attente n'est pas toujours constituée, preuve sans doute des difficultés de divers ordres dont le continent peine à se sortir. Par le passé, néanmoins, les ensembles sous-régionaux sont parvenus à jouer un rôle de stabilisation dans les pays de leur espace géographique confrontés à de graves crises.

En 1990, l'Ecomog, force d'interposition d'Afrique de l'ouest, était intervenue au Liberia au temps fort de la guerre civile dans ce pays. Elle avait aussi fait les campagnes de Sierra-Leone, en 1997, et de Guinée-Bissau, en 1999. En 2013, pour le compte de l'Afrique centrale, la Misca a permis d'éviter le pire à la Centrafrique avant que la mission ne soit redimensionnée dans le cadre des Nations unies pour devenir Minusca. Il faut,

dans le premier exemple, rappeler le fait que l'Ecomog était une force portée à bout de bras par le « géant » nigérian, qui se débat lui-même à présent contre la nébuleuse terroriste de Boko Haram. Cela explique peut-être l'absence d'initiatives d'une telle originalité en Afrique de l'ouest de nos jours.

En même temps, ces deux expériences signifient que si les Africains sont déterminés à le faire, les crises de tous ordres qui frappent leur continent peuvent trouver des solutions africaines. Il suffit pour cela que les volontés politiques au niveau des Etats se mettent ensemble, que la confiance entre dirigeants l'emporte sur les luttes de leadership. Une fois ces antagonismes franchis, il sera possible aux gouvernements de réunir à l'échelle des sous-régions et du continent les moyens dont leurs armées ont besoin pour faire le travail qui est attendu d'elles. Car les problèmes de logistique sont le talon d'Achille des armées africaines.

Gankama N'Siah

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Oyo, un point privilégié d'échanges selon son sous-préfet

Roger Louzaya-Mamingui a exposé sur l'historique de la ville au sujet de son développement, à l'occasion de la causerie-débat organisée dans le cadre de la célébration de la Journée du 10 juin, indiquant que son entité est « non seulement une ville à vocation agropastorale, mais elle représente aussi un point privilégié d'échanges ».

Les atouts de la commune du département de la Cuvette ont été exposés récemment au cours d'une rencontre portant sur le thème « Réconciliation nationale et marche vers le développement : le cas d'Oyo ». Délivrante sa communication consacrée à la problématique du développement des infrastructures économiques, techniques ainsi que la production des biens et des services, Roger Louzaya Mamingui a fait savoir qu'outre sa vocation agropastorale, Oyo développe également une intense activité commerciale.

« Oyo est non seulement une ville à vocation agropastorale, mais elle représente aussi un point privilégié d'échanges. Une intense activité commerciale est déployée au port d'Oyo où accostent plusieurs embarcations chargées de divers produits de la pêche ou de l'agriculture en provenance de Liranga, Loukoléla, Mossaka, Bokouélé et Tchikapika ainsi que Mibirou et Lékéty », a rappelé le sous-préfet.

En effet, s'agissant des activités agropastorales, l'orateur a rappelé que l'élevage des bovins est en plein essor grâce à la société brésilienne, Asperbras, qui apporte une expertise technique digne d'éloges. Son apport inestimable a contribué, selon lui, à l'entretien qualitatif du bétail des ranchs d'Oyo et à la construction des unités de production modernes. A titre d'exemple, il a cité l'usine « Le lait de l'Alima » installée à Edou ainsi que l'abattoir « Bon boeuf » construit au village Mbobo.

« Le groupe agropastoral d'Obouya, Agri-Congo, Abo végétal, la Société agricole du développement de la Cuvette, la Société

africaine du développement agricole, NG-Entreprise ainsi que les différentes coopératives agricoles et de maraîchage œuvrent à l'épanouissement d'une agriculture mécanisée. NG-Entreprise produit aussi de l'eau de source minérale Okiessi. La ferme agropastorale d'Ivongui, située au village Otho, se distingue par une intense activité porteuse d'espoir », a commenté celui qui dirige la sous-préfecture depuis seize ans.

Une activité bancaire en plein essor

Les établissements bancaires installés à Oyo, tels que BGFIBank, La Congolaise des banques, la Banque postale du Congo et la Banque centrale, assurent la collecte de l'épargne, le transfert national et international ainsi que l'octroi des crédits. Concernant les sociétés de microfinance installées, le sous-préfet a parlé de Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit, MoneyGram, Charden Farell, Western Union, Express Union, Money Change office. Il a, par ailleurs, annoncé que dans un avenir proche, d'autres banques ont l'ambition de s'installer à Oyo, à l'instar de la Banque congolaise de l'habitat et probablement d'Eco Bank.

L'apport des petites et très petites entreprises locales dans l'économie

D'après Roger Louzaya Mamingui, les petites et très petites entreprises locales ainsi que les petites et moyennes entreprises participent au développement du secteur privé à Oyo. « A la lumière des informations mises à notre disposition, on dénombre cent trente petites et très petites entreprises qui ont souscrit leurs déclara-



Les participants à la journée du 10 juin visitant le port autonome d'Oyo/Adiac versifiée. C'est ainsi qu'il a décelé quelques faiblesses entravant l'initiative privée dans la perspective de rechercher des solutions adéquates. Il s'agit, entre autres, du manque de formation qualifiante et d'information sur la culture entrepreneuriale ; de la non-identification des artisans et leur non-inscription dans les répertoires appropriés; le refus d'adhérer à des coopératives ou groupements socioprofessionnels ; l'absence de financement et l'accès difficile aux marchés publics.

Concluant son exposé, il a affirmé que la ville d'Oyo s'est développée sensiblement au cours de ces dernières années dans plusieurs domaines de la vie socioéconomique et culturelle. Mais il a constaté que les attentes des pouvoirs publics n'étaient pas encore comblées parce que la situation de l'initiative privée dans la localité est aussi embryonnaire et faiblement di-

Notons que les participants à la 28e édition de la Journée de la concorde et de la réconciliation nationales avaient visité quelques sites agropastoraux et économiques de la sous-préfecture d'Oyo.

Parfait Wilfried Douniama

CADRE DE RESPONSABILISATION DES ENTREPRISES

Les acteurs de la sous-région se concertent à Brazzaville

Une réunion régionale de consultation des parties prenantes à l'Initiative huile de palme durable en Afrique (APOI)-TFA 2020 sur le cadre de responsabilisation des entreprises ou Accountability Framework initiative (AFI) s'est ouverte, le 13 juin à Brazzaville, sous le patronage du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.

Organisée par le Fonds mondial de la nature (WWF) et la Rainforest Alliance, avec le concours du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, la rencontre de deux jours vise à contribuer au respect des engagements des entreprises en matière de chaînes d'approvisionnement agricoles et forestières éthiques. Elle a pour but de mettre fin à la déforestation, protéger les autres écosystèmes naturels, respecter les droits fonciers des communautés et protéger les droits de l'homme et ceux du travail. En d'autres termes, cette réunion a comme objectifs spécifiques la présentation du cadre, y compris les principes de base et les directives aux parties prenantes ; les échanges sur la pertinence et les opportunités d'utilisation du cadre dans le contexte sous-régional ; l'identification des priorités d'utilisation du cadre par les différents pays dans la mise en œuvre des initiatives nationales à l'exemple des plans d'action nationaux développés dans le cadre de l'initiative de la filière Huile de palme durable de TFA 2020 (TFA2020 APOI).

« En effet, tirant les leçons du désastre inexorable des forêts causé par l'expansion de l'agro-industrie et des activités



La photo de famille

des industries extractives au niveau mondial, la République du Congo, pays Haut couvert forestier et à haute valeur de conservation, a opté pour un développement économique fondé sur la gestion durable des écosystèmes, donc respectueux de l'environnement », a précisé dans son discours d'ouverture, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, soulignant que dans le cas précis de l'agriculture, le corpus juridique et réglementaire est sans cesse renforcé afin de réduire au strict minimum l'impact des activités agricoles sur les écosystèmes forestiers.

Auparavant, le coordonnateur régional du Programme food system and green growth,

Ludovic Miaro III, a signifié que le choix de Brazzaville pour abriter cette consultation régionale a été fortement motivé par la volonté politique et l'engagement des autorités du pays dans les initiatives régionales et internationales visant un développement socioéconomique des pays de la région qui doit se faire en harmonie avec la conservation des riches et abondants écosystèmes naturels et, bien sûr, tout en respectant les droits d'usage des communautés locales.

Ces dernières années, des centaines d'entreprises se sont publiquement engagées à éliminer la déforestation et l'exploitation humaine de leurs filières de valeur forestières et agricoles. « Ceci marque une évolution prometteuse pour la protection

des écosystèmes et le bien-être de la population et des communautés », a déclaré Adrienne Stork, coordonnatrice du Programme AFI chez Rainforest alliance.

Pour répondre à ce besoin, rappelons-le, une coalition d'ONG leaders dans le domaine de l'environnement et du social a élaboré le cadre de responsabilisation en consultation avec des entreprises privées, des gouvernements et d'autres parties prenantes. Ce cadre fournira un ensemble de définitions, normes et directives de mise en œuvre communes pour aider les entreprises,

leurs fournisseurs et leurs partenaires à respecter leurs engagements à éliminer la déforestation de la chaîne de valeur de leurs filières respectives. Cette approche commune améliorera l'efficacité, la crédibilité et la comptabilité des efforts de mise en œuvre des engagements, favorisera la transparence et permettra de suivre les progrès relatifs à la « Déclaration de New York sur les forêts » et à d'autres engagements.

Prendent part à cette rencontre, environ cinquante participants venant du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo.

Guillaume Ondzé

AGRICULTURE COMMERCIALE

Trente prestataires bénéficient d'une formation en suivi des plans d'affaires

Le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a ouvert, le 15 juin à Brazzaville, l'atelier de formation des prestataires pour le suivi et la mise en œuvre du projet agricole.



Le ministre posant en photo de famille avec les participants/Adiac

Trente prestataires, cinq assistants en suivi évaluation, sept agents d'un organisme indépendant, neuf agents du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) participent à la formation de huit jours. Elle vise à contribuer à la mise en œuvre efficace des plans d'affaires, par un renforcement des capacités et une harmonisation des outils ainsi que des méthodes applicables dans le suivi de l'exécution des plans d'affaires.

Dans la pratique, les prestataires apprendront plusieurs techniques, entre autres, les procédures de passation de marchés, la gestion financière, les sauvegardes environnementales et sociales, la structuration et le management organisationnel d'une entreprise agricole, le suivi évaluation d'un plan d'affaires mais aussi le partenariat commercial d'un plan d'affaires.

Ces apprenants mettront également à la disposition du Pdac des informations nécessaires afin d'alimenter le système de suivi évaluation du projet.

« Vous êtes chargés d'assister

les producteurs dans la mise en œuvre de leurs projets afin qu'ils les mènent à terme. Pour ce, vous êtes nantis des connaissances et de l'expérience nécessaires dans les domaines concernés, en termes de vulgarisation des techniques de conduite d'une exploitation, culturelles et gestionnaires », a indiqué le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.

À l'issue de la formation, les prestataires devraient être en mesure d'intégrer les différentes phases de mise en œuvre d'un plan d'affaires, de s'approprier le planning global de mise en œuvre efficace et d'apporter une assistance dans l'exécution des plans d'affaires. Cette assistance se fera par la mise en place et le suivi des outils, la procédure des passations des marchés et la gestion environnementale.

Dans son discours, le ministre a

appelé la coordination du Pdac et les chefs de projet à bien accomplir leurs tâches dans les différents districts concernés.

Rappelons que le gouvernement du Congo et l'Association internationale de développement, groupe de la Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un accord de financement d'un montant d'environ soixante milliards francs CFA pour la mise en œuvre du Pdac, dans le cadre de l'application du Programme national de développement 2018-2022. Il vise, en outre, à améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès au marché des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agro industrielles. Ce projet assiste le gouvernement en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

Gloria Lossele (stagiaire)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

74 216 candidats au baccalauréat seront à l'épreuve demain

Toutes les conditions sont réunies pour que l'examen d'Etat qui ouvre les portes de l'université aux admis se tienne à partir du 18 juin, dans les cent quatre-vingt-dix-sept centres retenus sur toute l'étendue du territoire national, selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Peut-être pour se partager le butin en favorisant la fraude. Nous devons donc faire preuve d'une rigueur sans faille pour que ces agissements inciviques ne se reproduisent plus », a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, devant les membres du jury appelés à jouer leur partition pour la bonne tenue du baccalauréat. Le cas évoqué par

rompre pour se montrer complaisants lors des épreuves ont été également avertis. « Que les surveillants qui se rendraient coupables de tels agissements soient automatiquement remplacés », a ordonné Anatole Collinet Makosso. Il a appelé à la rigueur pour que les efforts consentis dans la réussite du baccalauréat et l'intégrité des résultats ne soient pas remis en cause par des comportements qui n'honorent pas ces commis de l'Etat. Le ministre a aussi insisté sur le fait que les cas de fraudes identifiés doivent être consignés dans les procès-verbaux et portés à l'attention de l'administration pour que les mesures qui seront prises en conséquence ne soient perçues comme arbitraires.

Avant d'entretenir les membres du jury, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a effectué, quelques jours auparavant, des descentes dans plusieurs établissements scolaires, notamment dans les départements du Kouilou et du Niari pour s'assurer de l'achèvement des programmes, de la préparation des candidats... Après cette préparation, ils passeront à l'épreuve dans quelques jours.

Rominique Makaya

Des instructions du directeur des examens

Le directeur des examens et concours de l'enseignement général, Jean-Pierre Mbenga, informe les candidats aux différents examens d'Etat qu'il est strictement interdit de détenir dans les centres le téléphone portable, les calculatrices programmables ou tout objet susceptible de favoriser la fraude. Tout contrevenant sera sévèrement sanctionné et verra son objet confisqué sans recours.

Les parents d'élèves, les chefs d'établissement, les inspecteurs, les directeurs départementaux et les enseignants sont tous tenus de veiller à l'application de cette directive en prévision de tous les cas de fraude.

Les membres du jury du baccalauréat, session de juin 2019, ont reçu les consignes de dernière minute doublées d'une mise en garde avant la mise en route, le 14 juin à Brazzaville. « Il y a des chefs de centre qui monnaient les postes de candidats à la surveillance en recrutant leurs propres surveillants qui ne sont pas connus de la hiérarchie.

Anatole Collinet Makosso, celui des surveillants illégalement recrutés par les chefs de centre, a été constaté l'année dernière au lycée Thomas-Sankara, à Brazzaville, comme dans bien d'autres centres d'examen.

Par ailleurs, les surveillants régulièrement désignés qui se permettent de demander de l'argent aux candidats ou qui se font cor-

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le comité de direction adopte son budget exercice 2020

La structure a tenu sa session ordinaire le 14 juin, à Brazzaville, sous la direction de son président, Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation, à la recherche scientifique et à la formation professionnelle du chef de l'Etat. Au cours des travaux, un projet de budget de 70,9 milliards francs CFA au titre de l'année 2020 a été validé, soit une augmentation de 2,3% par rapport à 2019.



Une vue des administrateurs

La session a adopté, outre le budget 2020, le plan d'actions 2019 lié à la mise en œuvre du plan stratégique de développement à partir duquel l'Université Marien-Ngouabi est obligée de remplir au mieux ses trois missions cardinales que sont la formation, la recherche et le service à la société. Des questions administratives et financières telles que le rapport d'activités exercice 2018, le compte administratif et de gestion de la même année ont toutes été également adoptées. Deux délibérations ont été prises à cette occasion, à savoir la délibération

n°001/2019 relative à la création du titre de Docteur Honoris Causa à l'Université Marien-Ngouabi et la délibération n°003/2019 relative à l'exclusion des assistants ayant plus de six ans dans le grade. En effet, cette université, dans l'article 9 de son règlement intérieur, dispose qu'au terme de six années après son engagement, nul ne peut rester assistant sauf décision contraire du conseil technique. Le comité de direction a donné mandat au recteur pour l'application de cette délibération.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

La communauté brazzavilloise invitée à dénoncer la corruption

L'organisation non gouvernementale « Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) » a lancé, le 13 juin, le Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (Cajac) pour renforcer l'intégrité en matière de gouvernance et d'implication des citoyens dans le combat contre les avilissements.

Le lancement officiel du centre s'inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans son projet intitulé « Pacides » dont le rôle est de renforcer la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques ainsi que le contrôle citoyen de l'action publique. A travers cette campagne, la RPDH entend apporter son appui aux initiatives mises en œuvre par les pouvoirs publics, en ayant l'ambition de combler tant soit peu les défis qui se posent à un engagement de la population dans le programme anti-corruption, a expliqué le chargé des programmes de la RPDH, Franck Loufoua-Bessi.

Le Cajac, a-t-il poursuivi, accueille des victimes et témoins d'actes de corruption, aide les citoyens à structurer leurs plaintes et à les déposer dans les juridictions. Il envisage également le suivi des cas auprès des instances compétentes en travaillant en collaboration avec les avocats inscrits au barreau du Congo pour défendre gratuitement les droits des victimes devant les juridictions congolaises. L'objectif, selon lui, est d'informer les citoyens de leurs droits et de les préparer à engager des actions dans les affaires de corruption dont ils ont été témoins ou victimes, instaurer une culture de citoyenneté dans la société et susciter une participation active dans la

lutte contre ce fléau. « La lutte contre la corruption ne devrait plus relever de la seule responsabilité des pouvoirs publics. Les citoyens pourront ainsi dénoncer, en toute confidentialité, les actes de corruption dont ils sont victimes ou témoins », a-t-il déclaré. L'assistante du Cajac, Jeiss Miyalou, a rappelé à cette même occasion les différentes actions menées par le centre dans les départements de Pointe-Noire, la Cuvette, du Niari et de Brazzaville. Parmi ces activités figurent la campagne de sensibilisation sur la lutte contre la corruption dans les établissements scolaires, dans les centres de santé, les confessions religieuses et dans les différents marchés publics. Cette sensibilisation avait été axée sur le volet économique et social, de la transparence, du suivi de l'utilité publique et de la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, Jeiss Miyalou a énuméré les défis et perspectives du Cajac notamment dans le domaine de la justice où selon leur enquête aucun citoyen n'est condamné pour faute de corruption. Autres défis consistent à vaincre le silence des citoyens au niveau des établissements, administration et des confessions religieuses.

Les perspectives sont autres que de mener des campagnes de sensibilisation à tous les niveaux sur le danger de la corruption, favoriser une bonne collaboration entre les pouvoirs publics, la justice et le Cajac, etc.

Notons que le Cajac avait été lancé en présence des délégués de la société civile, des responsables de différents dirigeants des départements des confessions religieuses, des ONG, des étudiants et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ PUBLIQUE

Une campagne pour atteindre l'autosuffisance en produits sanguins sécurisés

À l'occasion de la célébration de la seizième Journée mondiale du donneur de sang, le 14 juin, le Premier ministre, Clément Mouamba, a appelé à la mobilisation de tous pour faire constamment le don de sang afin de sauver des vies en réduisant considérablement le taux de mortalité lié au manque de ce produit vital.

Au Congo, toutes les trois minutes, un malade a besoin d'être transfusé. « Chaque année, 40% de femmes meurent d'hémorragie liée à la grossesse par manque de sang. Dans plus de 50% des cas, les enfants meurent d'anémie liée au paludisme, le manque de sang est incriminé », a expliqué le directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), le Dr Serge Oscar Mokono. Il a, par ailleurs, fait savoir que 55% des produits sanguins mis à la disposition des hôpitaux servent à la transfusion des enfants de moins de 5 ans et 30% servent à la prise en charge des hémorragies de la femme autour de l'accouchement. Chaque année, les besoins en produits sanguins augmentent sans cesse, a-t-il fait constater.

Au CNTS, l'approvisionnement en sang est tributaire du don d'un membre de la famille ou don de remplacement. Ce mode représente plus de 50% du sang collecté. Pour garantir l'autosuffisance en produits sanguins, selon les standards internationaux, il faut qu'au moins 1% de la popu-



Quelques poches de sang collectées à l'occasion de la célébration de la Journée du donneur de sang

lation congolaise en donne régulièrement, soit un ratio d'au moins dix dons de sang pour mille habitants. Or, dans le pays, ce ratio est de quatre dons pour mille habitants. Un taux largement insuffisant qui pose beaucoup de difficultés à satisfaire la demande en produits sanguins, a indiqué le directeur général du CNTS. « La part du gouvernement c'est de consacrer les ressources suffisantes et mettre en place des systèmes et des infrastructures permettant d'augmenter la collecte de sang auprès des donneurs volontaires, bénévoles et réguliers », a-t-il déclaré.

La culture du don de sang non intériorisée en Afrique

Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, le Dr Lucien Manga, a expliqué que la pénurie de sang dans la plupart des pays de la Région africaine est liée à la mise en œuvre hésitante des politiques et à l'absence des systèmes, des structures permettant de garantir un approvisionnement suffisant en sang et produits sanguins sans risque sanitaire pour tous les patients. Selon lui, la majorité de jeunes et des adultes n'ont pas encore adop-

té la culture du bénévolat pour ce qui est du don de sang.

Le thème choisi pour la campagne de sensibilisation de cette année est « Le don de sang et l'accès universel à des transfusions de sang sécurisé en tant qu'élément pour atteindre une couverture sanitaire universelle », avec pour slogan qui l'accompagne « Du sang sécurisé pour tous ». Selon la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, ce thème incite à prendre des mesures essentielles pour bâtir les fondations solides d'un approvisionnement national durable en sang, suffisant pour répondre aux besoins de tous les patients devant recevoir une transfusion. « Nous devons tous œuvrer pour l'atteinte de l'objectif de l'autosuffisance en produits sanguins sécurisés », a-t-elle souligné.

« Devenons tous donneurs de sang et faisons entrer le don de sang dans notre culture de vie et dans notre quotidien », tel est le mot d'ordre donné par le Premier ministre. Clément Mouamba a aussi assuré que le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, travaille dans la perspective de la mise en place d'une politique nationale de transfusion sanguine et de l'élaboration d'un cadre législatif devant promouvoir la qualité ainsi que la sécurité du sang et des produits sanguins ainsi que l'uniformité de l'application des normes.

Rominique Makaya

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO,

Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP-CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre - ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m² comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangai. Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

NB : Titre foncier et rapport d'expertise disponibles.



LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Le Congo prend toute sa part au défi de Bonn

A l'occasion de la célébration de la journée prévue le 17 juin, sur le thème « Construisons l'avenir ensemble », la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a réaffirmé, au nom du gouvernement, la volonté du pays à s'engager dans l'effort mondial dont l'objectif est de restaurer cent cinquante millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020, et trois cent cinquante millions d'hectares d'ici à 2030.

Depuis 1995 et conformément à la résolution 49/1995 de l'Assemblée générale des Nations unies, la communauté internationale célèbre, le 17 juin de chaque année, la Journée mondiale de lutte contre la désertification. Un événement instauré dans l'objectif de promouvoir la sensibilisation des différentes parties prenantes aux questions relatives à la désertification et à la dégradation des terres, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, a précisé la ministre du Tourisme et de l'environnement.

Le thème de cette année, a-t-elle indiqué, interpelle tout le monde, à l'heure où les changements climatiques menacent l'existence de chacun des humains sur la terre. « Il s'agit pour nous de nous déterminer sur le monde dans lequel nous vivons, celui dans lequel nous voulons vivre et finalement celui que nous voulons léguer à nos enfants. Il s'agit également de mener une réflexion sur les politiques, programmes et projets mis en œuvre à ce jour pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres qui affectent durablement les écosystèmes et accentuent le

changement climatique », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Pour la ministre du Tourisme et de l'environnement, la désertification et la dégradation des terres sont dans la plupart des cas le résultat des activités humaines.

Les pratiques culturelles, la production du bois énergie, l'exploitation forestière illégale, l'urbanisation anarchique, le changement climatique sont autant de causes identifiées, à l'origine de la dégradation des terres et de la désertification.

Le Congo a déjà ses propres cibles de neutralité en la matière

Depuis son adhésion à la Convention en 1999, le Congo, a rappelé Arlette Soudan-Nonault, n'a cessé de se préoccuper de la problématique de la dégradation des terres et de travailler à sa résolution. C'est ainsi que, a-t-elle assuré, le pays est partie prenante à plusieurs initiatives parmi lesquelles le Partenariat TerrAfrica, établi en 2005, qui vise à soutenir les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne dans leurs efforts de coordination des interventions et des ressources pour une intensification de bonnes pratiques de gestion durable des terres ; le Programme de définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres initié par la Convention, en 2015, afin d'assurer une gestion durable des forêts, de lutter contre la désertification, de mettre fin à la dégradation des terres et à la perte de la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques.

La neutralité en matière de dégradation des terres jouera un rôle central dans le



La ministre du Tourisme et de l'environnement rendant public le message au nom du gouvernement

renforcement de la résilience des communautés rurales contre les chocs et aléas climatiques, a fait savoir la ministre du Tourisme et de l'environnement, soulignant que le Congo a déjà défini ses propres cibles de neutralité en matière de dégradation de terres.

Enfin, a-t-elle dit, le pays prend toute sa part au défi de Bonn ou Bonn Challenge, qui est un effort mondial dont l'objectif est de restaurer cent cinquante millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020, et trois cent cinquante millions d'hectares d'ici à 2030. Plusieurs initiatives sont menées aux niveaux mondial, régional et national pour lutter

contre la désertification et la dégradation des terres. Beaucoup de choses se font, mais beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif de zéro dégradation des terres, a admis la ministre.

La Commission climat du Bassin du Congo, présidée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, et dont le plan d'investissement climat est en cours d'élaboration, permettra de toute évidence de renforcer les synergies dans l'action tant au niveau régional que national en faveur de la gestion durable des terres. L'enjeu ultime étant, au-delà du Congo, de préserver ce bassin, deuxième poumon écologique au monde après l'Amazonie.

« Il est donc question d'adopter des pratiques agricoles moins destructrices de l'environnement, de diversifier nos sources d'énergie, de mieux penser notre urbanisation, de lutter contre l'exploitation forestière illégale et de diversifier notre économie. Nous devons par conséquent tous nous mobiliser, l'Etat, la société civile, le secteur privé, pour protéger la planète par la préservation et la restauration de nos terres car, un sol sain génère la vie, détermine la qualité et la quantité des aliments que nous consommons, et plus généralement la qualité des services que les écosystèmes nous fournissent », a conseillé la ministre, ajoutant que si les terres sont bien gérées, elles peuvent fournir non seulement assez de services pour survivre mais aussi un lieu où les individus et les communautés peuvent construire un avenir meilleur.

Bruno Okokana

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Le bâtiment D du CEG Pierre-Ntsiété totalement réhabilité

L'ouvrage endommagé à la suite d'une pluie torrentielle, dans la nuit du 9 au 10 avril dernier, a été remis en état par Juste Désiré Mondélé, député de la première circonscription électorale de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville.

« Le CEG Pierre-Ntsiété par ma voix adresse ses sincères remerciements à l'honorable Juste Désiré Mondélé, patron de la première circonscription de Ouenzé pour les efforts qu'il ne cesse d'entreprendre pour améliorer nos conditions d'études et de travail », a déclaré l'élève Dzanquil Ngala Yéha de la classe de 3e/1, lors de la cérémonie officielle de remise du bâtiment rénové aux autorités de Ouenzé, le 13 juin.

A son tour, Juste Désiré Mondélé, remerciant au passage les élèves, le personnel de l'établissement et les parents d'élèves, a rappelé l'engagement pris au lendemain du sinistre, celui de réfectionner la toiture et la charpente transformées en cerf-volant, causant beaucoup de dégâts sur une distance de quinze à vingt mètres.

« En effet, nous primes l'engagement en tant qu'élu de la circonscription et parent d'élève, de réhabiliter non seulement la toiture et la charpente mais également le bâtiment afin de permettre aux élèves en cette période marquant

l'approche des examens de fin d'année, de les passer dans de meilleures conditions », a-t-il souligné, avant de remettre les clés du bâtiment au maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, qui au nom de l'Etat a vivement remercié le donateur



Juste Désiré Mondélé en compagnie du maire Marcel Nganongo et d'autres officiels

pour la promptitude avec laquelle il a réagi.

« Au nom de l'Etat que je représente ici, je vous dis merci » a déclaré le maire, évoquant par la même occasion le problème d'insécurité auquel cet établissement est confronté du jour au jour.

« Nous appelons tout le monde à faire en sorte que cet établissement soit sécurisé et nous avons besoin d'un poste avancé de police, comme on a fait pour Gampo-Ouilou », a souhaité Marcel Nganongo.

Précisons, par ailleurs, que le bâtiment réhabilité recevra deux cents tables-blancs.

Jean Jacques Koubemba

BURUNDI

L'Union africaine plaide pour la reprise du dialogue

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'organisation panafricaine, Smail Chergui, a jugé, le 14 juin devant le Conseil de sécurité de l'ONU, opportune la reprise du dialogue dans les plus bref délais, pour permettre la réconciliation nationale.

« Le dialogue inter-Burundais (...) n'a pas enregistré de franches avancées », a déclaré Smail Chergui devant les membres du Conseil lors d'une réunion consacrée à la situation au Burundi.

Selon lui, « il n'y a pas d'autre alternative », ajoutant: « Le dialogue inter-Burundais inclusif doit reprendre dans les plus brefs délais car il constitue, sans aucun doute, le seul moyen susceptible de promouvoir et renforcer la cohésion nationale permettant ainsi la restauration de la paix, de la sécurité durable et de la réconciliation dans ce pays ».

S'agissant de l'élection présidentielle prévue en 2020, le responsable de l'Union africaine a estimé qu'il fallait accélérer la mise en place de conditions « favorables à l'organisation d'élections libres et transparentes, se déroulant dans un climat pacifique et apaisé ».

Le climat politique au Burundi devenait « de plus en plus délicat » et que les partis d'opposition se plaignaient d'arrestations arbitraires de leurs membres et

d'entraves à leurs activités politiques sur le terrain, a fait savoir Smail Chergui, avant de réaffirmer l'engagement de son institution à continuer de soutenir tous les efforts visant à trouver une solution durable et consensuelle à la situation « dans cette phase critique en vue d'assister le Burundi dans l'organisation d'élections libres et transparentes ». De son côté, le sous-secrétaire général des Nations unies à la consolidation de la paix, Oscar Fernandez-Taranco, a noté que la situation des droits de l'homme au Burundi restait « préoccupante au vu des nombreuses violations des libertés civiles et politiques fondamentales dénoncées par les acteurs politiques, certains médias et des organisations de la société civile ». Il a indiqué que l'envoyé spécial d'Antonio Guterres pour le Burundi, Michel Kafando, retournerait dans la région pour discuter de la meilleure manière dont l'Union africaine et les Nations unies peuvent soutenir les efforts régionaux.

Josiane Mambou Loukoula



AIRTEL CRÉE PLUS
DE 3 500 EMPLOIS
AU CONGO



Publicis
AQ Partners

Airtel est en pleine phase de redéploiement de l'activité Airtel Money et lance le recrutement de partenaires de distribution pouvant animer et faire vivre le réseau de kiosques et Agences Airtel Money sur l'ensemble du territoire National. C'est une vaste opération visant à créer plus 3500 emplois indirects.

Vous êtes intéressés pour y investir ? Merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

airtelmoney@cg.airtel.com

Le dossier à fournir est composé de :

- **RCCM**
- **Pièce d'identité en cours de validité**
- **Investissement Initial : 5 millions FCFA**

Rejoignez l'aventure Airtel Money et ensemble relevons le défi du gouvernement : l'inclusion financière au Congo

LE RESEAU DES SMARTPHONES

SOLIDARITÉ

Le Congo et le Maroc scellent davantage leurs liens de coopération

La Fondation Congo Assistance, en partenariat avec l'ambassade du royaume chérifien, organise du 18 au 22 juin, à Brazzaville, la Semaine du Maroc au Congo.

L'événement, couplé au Forum Ifrane des investisseurs et à la soirée de gala de bienfaisance, aura pour cadre le Centre international de conférence et d'affaires de Kintélé qui brasse quotidiennement un grand nombre de visiteurs et touristes. Il sera placé sous le haut patronage de l'épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, en présence de son altesse royale, la princesse Lalla Meryem, sa marraine.

Plusieurs activités seront organisées pendant les six jours que durera l'activité, notamment sur l'artisanat, l'agro transformation, un forum d'échanges avec les investisseurs marocains, des ateliers et expositions sur l'artisanat, l'art culinaire, etc.

Les autres activités prévues sont le forum économique réunissant des hommes d'affaires, des investisseurs, des entrepreneurs et opérateurs économiques des deux pays (Maroc/Congo); un défilé de caftans, une authentique cérémonie du thé à la menthe; un défilé de mode marocain et congolais; des espaces culinaires pour découvrir la cuisine des deux pays, des expositions des



Une carte mettant en exergue la richesse culturelle des deux pays / Adiac

œuvres artisanales; des spectacles de danse du Congo et du Maroc; la musique du terroir; une exposition d'artisanat; des démonstrations de tatouage au henné et d'art de la calligraphie arabe.

Des échanges avec des investisseurs marocains, la présentation de projets à financer, l'écologie et développement durable, l'entrepreneuriat au féminin (rencontres des entrepreneures marocaines et congolaises) et l'agro-industrie (coopératives marocaines et congolaises) seront

également au menu.

La Semaine du Maroc au Congo, la première édition du genre L'événement sera un lieu d'échanges et de formations pour les porteurs des projets congolais respectant le principe et la composante de l'EES (Economie sociale et solidaire) et regroupés par département. Il s'agit d'une rencontre promotionnelle visant à mettre en avant le potentiel, la richesse ainsi que la diversité économique et culturelle des deux pays. Son organisation au Congo permettra de créer des échanges

économiques et culturels pour les acteurs de chacun des deux pays.

En l'initiant, la Fondation Congo Assistance s'inscrit dans le concept EES, car ses activités sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale envers la population, les associations et coopératives, les porteurs des projets qui sollicitent un appui.

Pendant presque une semaine, les visiteurs pourront aussi découvrir la transformation de certains produits marocains issus de l'agriculture; la fabrication de plusieurs produits alimentaires;

la musique andalouse, pilier de l'identité culturelle marocaine, un genre musical qui n'a pas perdu ses racines arabo-ibériques de plus de six cents ans.

Ces attractions permettront également aux visiteurs de découvrir la diversité culturelle et la civilisation du Maroc, un pays stratégiquement situé entre l'océan Atlantique et la Méditerranée, ce qui lui confère une géographie particulière formée des vallées et des montagnes qui enchantent les touristes avec des vues panoramiques.

Le Maroc est un acteur économique majeur de l'Afrique et le dynamisme de son économie en fait un modèle de développement du continent. La visite du roi Mohammed VI au Congo, en avril 2018, a donné lieu à la signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays.

La Semaine du Maroc au Congo permettra aux deux parties d'affermir les liens de coopération qui existent déjà entre elles. Elle sera clôturée par la seconde soirée de gala de charité au profit des œuvres de la Fondation Congo Assistance, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Nzaba



UNITED BANK FOR AFRICA CONGO

En sigle « UBA CONGO »

Société Anonyme au Capital de 12 500 000 000 FCFA

RCCM CG/ 09-B-1766

37, Avenue William Guynet, Centre-Ville, BP 13 534, Brazzaville

République du Congo

Les actionnaires de la société UNITED BANK FOR AFRICA CONGO SA sont conviés à une Assemblée Générale Mixte, le vendredi 28 Juin 2019 à 10 heures 30 minutes à l'hôtel Radisson Blu, Brazzaville, Centre-ville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2018
4. Affectation des résultats au 31 Décembre 2018
5. Nomination de nouveaux administrateurs
6. Quitus aux administrateurs
7. Pouvoirs pour formalités légales

II. Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modifications des statuts
2. Pouvoirs

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société ci-dessus indiquée.

Brazzaville le 14 juin 2019

Le conseil d'administration

BAD

La 54^e assemblée annuelle se termine par un optimisme d'une Afrique plus intégrée

Quatre jours après, les assises annuelles de l'institution financière panafricaine, tenues concomitamment avec la quarante-cinquième assemblée du Fonds africain de développement, se sont achevées le 14 juin à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, par un engagement de tous en faveur de l'intégration régionale, gage du développement espéré du continent africain.

« Malgré les différences des pays qui composent la BAD, l'engagement de tous pour cette institution est un motif de fierté et d'encouragement pour aller de l'avant », a déclaré le président de la Banque africaine de développement (BAD), Adesina Akinwumi, clôturant les travaux des assemblées annuelles ouvertes officiellement le 12 juin par le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

« Continuons à créer la différence pour cette Afrique qui a besoin de nous pour s'élever, s'affirmer et se développer », a-t-il lancé à l'endroit des quatre-vingts pays présents à ses assises.

Se réjouissant, par ailleurs, de l'évidence de la croissance de l'Afrique ainsi que de l'appui des partenaires et actionnaires de la Banque qui sont très engagés à soutenir le développement du continent, le patron de la BAD a précisé que le message portant sur l'intérêt et la nécessité de l'intégration



Une vue des participants aux Assemblées annuelles de la BAD à Malabo/DR

régionale a été bien entendu par tous. Pour lui, l'intégration n'est pas en réalité ce qui se dit, mais plutôt ce qui se fait, car la Banque a déjà réalisé un investissement de plus de quinze milliards de dollars destinés au financement des infrastructures d'intégration régionale. Il s'agit notamment des infrastructures routières, aéroportuaires, de technologie de la communication et même d'intégration des marchés financiers.

«L'Afrique centrale consciente des défis à relever»

De son côté, confiante en l'avenir de la sous-région d'Afrique centrale, la ministre congolaise du Plan, de la statistique et de

l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, pense que la sous-région dont son pays fait partie a pris conscience des défis à relever pour une meilleure intégration.

« Nous avons une banque, la BAD, et voulions lui donner plus de moyens parce que nous pensions que c'est à travers l'intégration régionale que nous pouvons faire ce saut qualitatif en termes de développement de nos Etats respectifs. Il est essentiel que nous soyons unis, que nous ayons des infrastructures de connectivité qui permettent la libre circulation des personnes, des marchandises et des services. C'est dire que nous devons être prêts pour

faire ce bond qualitatif », a-t-elle déclaré. Appréciant lui aussi le niveau d'intégration du continent, notamment au niveau de la sous-région d'Afrique centrale, le directeur général de la BAD pour cette zone, Ousmane Doré, estime que le processus est en cours et en dépit du faible rythme observé, l'espoir y est.

« La BAD a élaboré une stratégie très robuste pour cette zone dont le document a été publié pendant ces assemblées annuelles de Malabo. Nous disposons déjà d'un portefeuille de près d'un milliard de dollars d'engagements dans la sous-région Afrique centrale », a-t-il annoncé, soulignant que l'objectif fixé est la transformation des économies de cette partie du continent dans les sept prochaines années. L'intégration régionale constitue, pour l'Union africaine qui a mis en place la zone de libre-échange continentale, un maillon essentiel pour l'accélération du développement de l'Afrique. C'est ainsi que dans la même dynamique que cette organisation panafricaine, la BAD met tout en œuvre pour relier les régions africaines entre elles, afin de permettre la libre circulation des personnes et des biens.

« Fragmentée et divisée, l'Afrique restera faible. Ensemble et dans l'unité, rien ne pourra l'arrêter », avait lancé Adesina Akinwumi à l'ouverture des assemblées annuelles.

De notre envoyé à Malabo,

DÉVELOPPEMENT

Accélérer l'interconnexion énergétique pour industrialiser l'Afrique

Des ministres des Finances et gouverneurs de plusieurs pays du continent, présents aux assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), ont plaidé en faveur des projets d'intégration énergétique régionale.

Réunis autour de la thématique « Partenariats porteurs de transformation : résoudre le déficit énergétique de l'Afrique par le biais d'initiatives régionales », les dirigeants africains, en majorité gouverneurs de la BAD, ont estimé que l'industrialisation du continent n'est possible que s'il parvient à relever le déficit énergétique. « Le socle du développement en Afrique, c'est l'énergie », a déclaré Irène Muloni, ministre de l'Énergie et du développement minéral de l'Ouganda dont le pays est à la tête du pool énergétique d'Afrique de l'est.

Selon elle, l'intégration de projets régionaux en matière d'énergie est un élément clé pour résoudre le problème de l'accès de la population à l'électricité.

En effet, l'Afrique est pourvue en ressources capables de favoriser et de fournir une énergie renouvelable suffisante à sa population (solaire, éolienne, biomasse) mais 40% des Africains n'ont pas accès à l'électricité.

Ainsi, face aux défis à relever en la matière, il est donc impérieux de mobiliser des ressources suffisantes pour financer les projets d'intégration énergétique.

Pour ce faire, la mise en place des réformes politiques et réglementaires, en s'appuyant sur la capacité fédératrice de la BAD, constitue un impératif, notamment en Afrique centrale où l'institution financière panafricaine a mis en place une stratégie permettant de gagner cette bataille.

A propos, Ousmane Doré, directeur général Afrique centrale de la BAD, a précisé que cette banque a élaboré une stratégie robuste qui intègre le financement de Inga III, dans le cadre du projet d'investissement de l'Afrique centrale qui s'appelle Pida.

« La Banque appuie le projet Inga III, un projet de grande capacité énergétique de portée continentale, avec une vaste capacité d'environ 4800 mégawatts. Il est donc question d'aller à une plus large production de l'ordre de 10/000 mégawatts et la banque est en discussion avec les autorités de ce pays pour voir comment s'engager dans le cadre du grand Inga, car c'est un projet non seulement régional, mais continental visant à réduire le déficit énergétique en Afrique », a-t-il précisé, soulignant qu'il y a également le projet concernant Natchigal.

«Inga, un corridor énergétique stratégique pour le continent»

Intervenant dans ce sens lors du dialogue présidentiel de haut sommet, le 12 juin, en marge des assemblées annuelles de Malabo, le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a plaidé effectivement pour l'augmentation de la capacité du barrage de Inga qui constitue, d'après lui, un corridor énergétique stratégique et important pour la région, mais pour une grande partie du continent.

Toutefois, indiquait-il, outre la question énergétique, le développement de l'Afrique passe également par le défi lié à la sécurité, sans laquelle la zone de libre-échange continentale ne pourrait se faire sans heurt.

Par ailleurs, a noté le ministre algérien des Finances, Mohamed Loukal, l'Afrique du Nord est très avancée dans le domaine de l'intégration énergétique, citant dans la foulée le transport d'électricité de l'Algérie, gros producteur d'hydrocarbures, vers le Maroc.

« En plus du méga-projet de gazoduc avec le Nigeria (4 000 km de long, capacité de trente milliards de m³), la stratégie de l'Algérie se tourne vers les énergies renouvelables avec un pacte très ambitieux à l'horizon de 2030-2035 », a-t-il expliqué, insistant sur le rôle clé de la BAD dans la réalisation de projets structurants.

De Malabo, Guy-Gervais Kitina

EBOLA

L'OMS ne déclare pas l'urgence sanitaire mondiale

Après la confirmation de quelques cas en Ouganda, le comité d'urgence de l'agence onusienne, réuni le 14 juin à Genève, n'a pas jugé nécessaire de déclarer que la maladie qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) constitue « une urgence de santé publique de portée internationale ».

L'épidémie d'Ebola constitue « une urgence sanitaire en RDC et dans la région », mais ne remplit pas les trois critères pour déclarer une urgence de portée internationale, estime le comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui exprime sa profonde préoccupation dans une déclaration à la presse publiée à l'issue de sa troisième réunion depuis le début de la maladie en août dernier.

Dans ce contexte, le comité d'urgence appelle notamment les pays à risque à améliorer leur préparation à la détection et à la gestion des cas exportés, comme l'a fait l'Ouganda ; recommande de poursuivre et d'améliorer le filtrage transfrontalier en RDC ; et demande à l'OMS de suivre de près et de publier les progrès réalisés en matière de préparation dans les pays voisins.

Selon cette entité, les cas en Ouganda ne constituent pas une surprise et la réponse rapide ainsi que le confinement initial témoignent de l'importance de la préparation dans les pays voisins. « En même temps, l'exportation de cas en Ouganda rappelle que, tant que cette épidémie se poursuit en RDC, il existe un risque de propagation vers les pays voisins, bien que le risque de propagation vers des pays extérieurs à la région reste faible », a alerté le comité.

« La riposte à l'épidémie était confrontée à des défis en matière de sécurité

et de méfiance de la population », a-t-il noté. Elle « continue d'être entravée par le manque de financement adéquat et des ressources humaines limitées », a également souligné l'agence onusienne.

« Bien que l'épidémie ne pose pas actuellement de menace mondiale pour la santé, je tiens à souligner que pour les familles et les communautés touchées, cette épidémie est en réalité une urgence », a dit le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en visite en RDC pour discuter avec les autorités de la riposte à Ebola. Il a séjourné samedi à Goma et Butembo dans l'est du pays, sur le front de la lutte contre l'épidémie, avant de se rendre en Ouganda.

Le 13 juin, l'OMS a indiqué qu'une deuxième personne était décédée du virus Ebola dans l'ouest de l'Ouganda. Il s'agit de la grand-mère d'un garçon de 5 ans qui est mort dans la nuit du 11 au 12 juin du même virus.

Les deux victimes avaient assisté, avec d'autres membres de leur famille, aux obsèques en RDC d'une personne décédée d'Ebola. Toute la famille était rentrée en Ouganda, où le ministère de la Santé l'avait placée en quarantaine après avoir diagnostiqué une contamination de deux enfants de 5 et 3 ans et de leur grand-mère de 50 ans.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE

XX^e réunion de l'Association des Sénats d'Europe

L'association des Sénats d'Europe, sous la présidence de Gérard Larcher, président du Sénat français, a tenu sa vingtième réunion, élargie aux Sénats d'Afrique, au Palais du Luxembourg à Paris, du 13 au 15 juin. Le Congo a été représenté par Pierre Ngolo, président du Sénat.

Devenue une application statutaire depuis la création de l'Association à Paris en 2000, cette réunion, consacrée au thème « Le bicaméralisme : un atout pour la démocratie », a rassemblé, le 14 juin, dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg, les présidents des deuxièmes chambres d'Europe et d'Afrique. Le continent était représenté par des délégations venues de la République du Congo, d'Algérie, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Kenya, du Maroc et du Nigeria.

Dans son discours d'ouverture placé sous le signe du dialogue, le président du Sénat français a évoqué la nécessité de rapprocher les deux continents Afrique et Europe. « Nos destins sont de plus en plus communs. Nous sommes voisins !... », a déclaré Gérard Larcher.

« A défis communs réponses communes », a-t-il insisté, citant les défis à venir et les enjeux communs selon un principe de réciprocité des engagements. « Dans la concurrence mondiale, nous avons des intérêts convergents. L'Afrique est notre voisine. Essayons de mutualiser davantage nos efforts en sa faveur », a-t-il souhaité.

« Ces enjeux ne concernent pas seulement les gouvernements. Les secondes chambres parlementaires ont un rôle à jouer pour impulser un dialogue équilibré, respectueux et responsable », a poursuivi le président Larcher.

Le bicaméralisme, outil de consolidation de la démocratie
Le bicaméralisme était, de fait, le grand thème de cette journée. « Un atout pour la démocratie, facteur de sérénité, de cohésion, d'unité », a affirmé le président du Sénat français.

Un discours appuyé par le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, qui, dans son



Les participants à la vingtième réunion de l'Association des Sénats d'Europe au Palais du Luxembourg, à Paris. Crédit photo : Sonia Kerlidou/Sénat France

intervention, a salué la portée du bicaméralisme érigé « en outil de consolidation de la démocratie » grâce notamment à la double lecture des textes qui permet d'approfondir leur traitement et d'en réduire les risques d'erreur. « Assemblée nationale et Sénat exercent un contrôle de l'action gouvernementale », a rappelé le vénérable congolais.

« Au Congo, a ajouté Pierre Ngolo, le Sénat, par son rôle de modérateur, est facteur d'apaisement du climat social et le bicaméralisme un apport remarquable dans la construction de la démocratie, surtout dans le contexte actuel de crise économique traversé par le pays, qui a mis en évidence la nécessité de contrôle dans la lutte contre les antivaleurs pour la transparence et la bonne gouvernance ».

Et d'insister sur le rôle de la haute chambre en ces termes : « Le Sénat au Congo s'emploie à assumer son rôle de modérateur et de conseil de la nation. Du fait de son in-

tervention permanente dans la recherche de solutions par le dialogue, le Sénat contribue à l'apaisement du climat social ».

Par vidéo, Michel Barnier, commissaire européen, a appelé à bâtir un partenariat stratégique ambitieux entre l'Union européenne et l'Afrique pour relever les défis de demain. « ... au-delà du passé que nous n'oublions pas et qui ne nous donne aucun droit... nous avons des raisons de regarder ensemble les défis de demain », a-t-il fait savoir.

« Ces défis communs - développement, éducation, résolution de crises, environnement, conséquences du réchauffement climatique ou phénomènes migratoires - les parlements nationaux, et les chambres hautes en particulier, peuvent jouer un rôle important pour rapprocher les points de vue et proposer ensemble des réponses... », a martelé Gérard Larcher, appelant de ses vœux à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

« En ces temps de réseaux sociaux, nous avons besoin de réseaux de pondération », a-t-il assuré, citant Senghor : « Penser et agir par nous-mêmes et pour nous-mêmes » et ce proverbe africain : « Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble »...

Une marche commune déjà engagée par la seconde chambre parlementaire de Côte d'Ivoire dans l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest face à la menace de nombreux groupes extrémistes et mafieux, mettant aussi en mal bien des Etats sahéliens que les Etats côtiers, tel que l'a exposé son président, Jeannot Ahoussou-Kouadio.

Dans l'exposé laminaire sur le thème « Diaspora et développement : rôle et missions des secondes chambres dans l'établissement des nouveaux partenariats », le représentant ivoirien a parlé du pouvoir diplomatique par le Sénat en proposant le plaidoyer auprès des organisations interparlementaires et des instances dont elles défendent les intérêts pour solliciter le concours nécessaire à la mise en œuvre de programmes d'appui aux stratégies d'engagement des diasporas au développement national.

Notons qu'en dehors du président du Sénat, Pierre Ngolo, la délégation congolaise était composée des parlementaires Jeanne Emilie Ngoto, deuxième questeur du bureau du Sénat; Gabriel Oba-Apounou, président de la Commission Affaires étrangères et coopération du Sénat; Jean Marie Ompebe, président du Groupe parlementaire Union panafricaine pour la démocratie sociale, et Bienvenu Ewoko, secrétaire général du Sénat.

**Bénédicte de Capèle
et Marie Alfred Ngoma**

SOUDAN DU SUD

Près de sept millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont estimé, le 14 juin, que près de sept millions de personnes, soit 61% de la population, auront atteint les niveaux 3, 4 et 5 d'insécurité alimentaire en juillet, au plus fort de la soudure, période située après l'épuisement des récoltes de la saison précédente et avant les nouvelles récoltes.

La faim a encore progressé au Soudan du Sud, malgré la signature en septembre dernier d'un accord de paix qui a très largement fait cesser les combats dans ce pays en guerre depuis 2013. Le nombre de personnes confrontées à un manque de nourriture est le plus élevé de tous les temps, soulignent les agences onusiennes.

L'échelle IPC -Classification par phase de la sécurité alimentaire intégrée (plus connue sous son acronyme anglais IPC)- la plus utilisée pour classer la sécurité alimentaire, distingue cinq phases possibles dans la situation alimentaire d'un pays, la cinquième étant celle de « catastrophe ».

Début 2019, ce chiffre était encore de 6,1 millions de personnes. Plus globalement, le rapport indique que près de vingt et un million de personnes seront probablement confrontées à une insécurité alimentaire extrême (phase 5 de l'IPC, soit le plus haut niveau d'insécurité alimentaire). Dans le même temps, environ 1,82 mil-

lion feront face à une situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) et 5,12 millions d'autres seront en situation de crise d'insécurité alimentaire (Phase 3 de l'IPC).

Pour les Nations unies, la mise en œuvre effective de l'accord de paix et la stabilité politique sont impératives pour permettre une aide humanitaire urgente et renforcée de protéger les moyens de subsistance et de stimuler la production agricole à travers le pays afin de sauver des vies.

De nombreuses régions affectées Par rapport aux prévisions de janvier dernier pour la période allant de mai à juillet 2019, quatre-vingt un mille personnes de plus sont confrontées à la phase 3 de l'IPC ou pire, en particulier dans les États de Jonglei, Lakes, Unity et Nord du Bahr el Gazal. « Les niveaux de malnutrition restent critiques dans de nombreuses régions et nous craignons que la situation ne s'aggrave au cours des prochains mois », a mis en garde Mohamed Ag Ayoya, représentant de

l'Unicef au Soudan du Sud.

« La soudure actuelle a débuté tôt en raison des stocks historiquement bas récoltés lors de la saison 2018 et a été prolongée par le retard des pluies saisonnières en 2019 », ont souligné les agences onusiennes.

De plus, les prix élevés des denrées alimentaires causés par les mauvaises récoltes de l'année dernière, les perturbations du marché dues à l'insécurité, les coûts de transport élevés et la dépréciation de la monnaie contribuent également aux niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

L'instabilité économique, les effets du conflit, les déplacements de population et l'inflation galopante, entre autres, ont contribué à une réduction de l'accès à la nourriture. « La reprise de la production alimentaire et l'augmentation des rendements au Soudan du Sud reposent sur le maintien de la paix et il faut en donner une chance », a fait valoir Meshack Malo, représentant de la

FAO dans le pays.

La réponse humanitaire

Pour répondre à la crise, l'Unicef et ses partenaires ont donc renforcé leurs services pendant la période de soudure afin de venir en aide à davantage d'enfants touchés par la malnutrition aiguë sévère. Plus de cent mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère devraient être atteints au plus fort de la période de soudure.

Pour faire face à l'augmentation des besoins, le PAM fournira à près de 5,1 millions de personnes, notamment des distributions de vivres pour sauver des vies et des programmes « argent contre travail » ainsi que des produits alimentaires en échange de travaux de construction et de réhabilitation des biens de la communauté, de la nourriture pour les cantines scolaires et des produits spéciaux pour la prévention et le traitement de la malnutrition chez les en-

fants et les femmes enceintes ou allaitantes.

L'agence onusienne a également pré-positionné cent soixante-treize mille tonnes de produits alimentaires dans plus de soixante entrepôts avant le début de la saison des pluies, soit soixante-six mille tonnes de plus qu'en 2018. Le pré-positionnement précoce des aliments permettra non seulement de sauver des vies, mais aussi de réduire les coûts de livraison.

De son côté, la FAO, en plus de soutenir huit cent mille ménages d'agriculteurs, de pêcheurs et d'agropasteurs, procède à des vaccinations et à d'autres services vétérinaires afin de prévenir la mortalité animale à grande échelle.

Pour sauver la vie et le gain-pain de millions de personnes au bord de la famine, le représentant du PAM, Ronald Sibanda, a plaidé pour l'accélération de la riposte. « Nous devons agir maintenant », a-t-il insisté.

Josiane Mambou Loukoula

SPECTACLE DE DANSE

Matinu ma mpimpa réinvente le style ethno-tradi folklorique

Le groupe s'est produit sur scène, le 12 juin, à l'Institut français du Congo (IFC), dans le cadre de l'émission télévisée « ça c'est Brazza ».

Durant près de quarante-cinq minutes de prestation, Matinu ma mpimpa a ébloui le public en mettant en relief les rites et rythmes traditionnels ancestraux du Congo. Lumières fluorescentes multicolores, silence comble dans la salle Savorgnan de l'IFC, le spectacle pouvait alors commencer. Il était environ 17h15 mn, quand vingt-deux artistes occupèrent la scène au fur et à mesure qu'ils s'éclipsaient des coulisses les uns après les autres. C'était la première sortie devant un public très attentif et enthousiaste par la chorégraphie originale des musiciens.

L'histoire véhiculée par le groupe à tra-

vers cinq scènes, sectionnées par de petites pauses de trois à cinq minutes, est celle d'un rituel de danse nocturne chassant les esprits malfaisants troublant la paix dans les villages, suite au litige sur « La langue du renard noir ».

Ce récit représente une réelle diversité des cultures provenant de différents départements du pays : la Sangha, les Plateaux, le Pool, la Bouenza, la Cuvette, le Niari... La troupe de danseurs et musiciens d'instruments ethniques a fourni une source de médiation, d'équilibre et de guérison dans la vie quotidienne, en mêlant l'éducation et le divertissement pour un public d'horizons divers.

Tout au long de ce spectacle, qui s'est transformé en voyage à travers les tam-tams, chants, danses et sons d'instruments ethniques (les ngonguis, mukwi-



Matinu ma mpimpa en pleine prestation

tis, pounguis dia mampoka, tsakalas, tidandas, etc.), Matinu ma mpimpa a plongé les spectateurs dans l'essence de ses rythmes mythiques, alliant tradition et modernisme.

« La langue du renard noir » est un partage ondulatoire à la fois mélancolique et jovial. Allant et revenant souplement le long de la scène, écartant et rapprochant les jambes, les permutations d'axes et de cadences, les changements entre solo et chœur, ces artistes ont coordonné et enchaîné avec précision chaque mouvement, du début à la fin de leur prestation. Sortant d'une performance impressionnante, ce groupe paraissait plus ravi que fatigué. En effet, à la fin du spectacle, Matinu ma mpimpa a remercié le public, puis s'est détendu dans des selfies tout en se tapant la causette avec qui le voulait.

Notons que Matinu ma mpimpa, qui signifie « Le rituel de danse nocturne », a été créé en 2006 et régularisé en octobre 2017 par son promoteur, Edgard Pierre Martial Koko. Multi-instrumentiste ethnique, il vise, à travers ce groupe, à faire découvrir, diffuser, promouvoir et enseigner cette nouvelle musique cultu-

relle, ces instruments ethniques et cette danse partout dans le monde. Matinu ma mpimpa a déjà fait plusieurs scènes, notamment dans quelques pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et aux Etats-Unis d'Amérique. Il demeure visible à travers leur page Facebook.

Résumé du spectacle

« La langue du renard », très prisée par les chefs de village et regorgeant des secrets mystiques, est le présent exclusif du chef, quand le chasseur ramène le renard noir au village au moment du partage collectif au mbongui, place où se réunissent les sages et les initiés.

Mais, en 1937, N'Koko brisa ce culte et s'autoproclama l'ayant-droit de la langue du renard, au grand étonnement du chef du village qui sortit son mvoila (canne magique et mystique) pour tuer le rebelle. Malheureusement, celui du rebelle fut plus puissant et tua le chef. Son esprit terrorisa tout le village à tel point qu'on fit appel au grand initié, Mbouango, pour pratiquer le muloko (rituel de danse nocturne) dans le but de rétablir la paix, l'ambiance et l'unité au sein du village.

Merveille Atipo (stagiaire)

CHRONIQUE

Le festival Ada Asafotufiam

Le festival Asafotufiam, grand moment de rassemblement, est célébré par les chefs et les peuples d'Ada à Dangbe, à l'est de la région du Grand Accra, au Ghana. Cet événement est célébré chaque année dans la première semaine d'août, en souvenir des succès des guerres pour les colonies de peuplement menées et remportées par les ancêtres de cette région, d'où son nom « Asafotufiam ».

Une danse locale appelée Kpatsa y est exécutée pour divertir le chef et la population et ce festival constitue ainsi un riche patrimoine culturel.

Sa commémoration a été longtemps interrompue pendant plusieurs années malgré sa noble ambition d'encourager et de permettre aux Ghanéens des contrées environnantes de revenir pour aider les anciens dans le développement de l'État Ada, en particulier dans les villes et les villages.

Il demeure ainsi l'un des plus grands événements de la région célébrant les anciennes guerres et peut se targuer d'attirer une foule nombreuse à Ada.

Historiquement, l'Asafotufiam est le souvenir d'anciennes guerres avec des tribus voisines telles que les Ewes. C'est un grand retour prôné pour une meilleure mise à contribution de la diaspora Ada.

La célébration commence le jeudi de la première semaine d'août et se poursuit jusqu'à la semaine suivante. Les jeunes hommes sont initiés et instruits aux anciennes stratégies de guerre, le chef suprême d'Ada et les chefs des différents clans se rassemblent pour des processions, des discours, et les célébrations se poursuivent ainsi pendant toute la durée du festival.

Le premier dimanche, un office religieux se tient en plein air et les jours suivants, l'on festoie sur la plage, à travers des courses de bateaux, des excursions sur la rivière et des matches de football.

Dans l'ancien temps, l'État d'Ada comprenait, ainsi que dans le district actuel de Dangbe East, les États suivants, avec les chefs de division appuyant l'Ada Mantse en tant que chef suprême : Agave, Sokpoe, Tefle, Mapé, Mafi, Bakpa et Battor, depuis 1954, une dizaine de tribus ont des Wetsoyih ou chefs de division qui ont pour fonction de soutenir le trône primordial d'Ada.

La fête commence avec le retour des Adas dans leurs maisons traditionnelles, ces derniers assistent à une cérémonie de nettoyage de la maison, une sorte de purification spirituelle ainsi qu'à un flot de libation dans les sanctuaires familiaux.

Dans le cadre du programme de célébration, sous l'ambiance des percussions, des membres des communautés sont rassemblés, aux fins d'installer des camps et selon une ancienne coutume, tous les jeunes hommes à l'âge de la puberté sont ensuite initiés à leur entreprise d'Asafo en apprenant à manipuler, à charger une arme à feu et à tirer de la même manière pour la première fois.

S'en suivent jeux de guerre ancienne, déploiements tactiques et logistiques jusqu'à ce que les camps rivaux défilent vers Big Ada, vêtus de leurs tenues militaires traditionnelles de feuilles et de branches de palmier, signifiant des héros vainqueurs qui reviennent de la bataille, après avoir tiré des coups de cris et de guerre.

Les compagnies forment une lignée unique le long des rives du fleuve et tirent trois volées de mousquets dans le fleuve. Cette ablution cérémonielle de pieds trempés et lavés se pratique finalement pour bannir tout mal et inaugurer la bonne fortune dans les années à venir.

Tous les adhérents des sociétés Asafo suivent la coutume de la cérémonie du trempage des pieds et du lavage des mains et après la dispersion de cette procession, tout le monde se retire chez lui avec des chants de liesse qui se prolongent jusque tard dans la nuit.

Ferréol Gassackys

FESTIVAL RIAPL

De talentueux conteurs se donnent rendez-vous à Brazzaville

La quatorzième édition du Festival international rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage (Riapl) se tiendra, le 27 juin, à l'Institut français du Congo de Brazzaville, sur le thème « Conte, facteur de développement socioculturel ».

L'événement se déroulera sous la direction artistique de Jules Ferry Moussoy, médaillé d'or du conte des huitièmes Jeux de la Francophonie. Il est ouvert à toutes les formes de la parole et du langage, à savoir contes, slam, marionnettes, danse, musique, percussions, etc. Cette quatorzième édition a pour objectif de permettre aux artistes d'être plus proches de la population et à cette dernière de se donner rendez-vous avec sa culture et celle des autres.

Plusieurs artistes de différents pays y participeront, notamment Armel, Pepo et Najoua Darwiche de France ; Dou dou Nzio de la République démocratique du Congo ; Nestor Mabiala, Richilvi Babela, les Fantastiques et la compagnie Sama de la République du Congo ; Rebecca Kompaoré de Cote d'Ivoire ; Moussa Dombouya alias « Petit Tonton », un conteur de la Guinée Conakry ; Aminatou Yaou Alla,

une talentueuse conteuse du Niger ; Benoît Davidson, conteur médiateur canadien, formateur, musicien et fondateur du festival des Contes Maltés. Le festival Riapl s'oriente vers un public divers, composé d'enfants, de jeunes, d'adultes et de personnes âgées. Il se propose d'être une plateforme de rencontres, d'échanges et de partage mais aussi favorise les moments privilégiés où des artistes font entendre leurs voix et croiser leurs œuvres auprès du public.

C'est un rendez-vous pluridisciplinaire qui a connu sa première édition en 2005, sous la direction d'Abdon Fortuné Koumbha alias « Kaf », un artiste pluriel, conteur, comédien, metteur en scène, auteur, formateur. C'est en 2018 qu'il passa le témoin à Jules Ferry Moussoy. Ce festival est un biennal qui se tient au mois juin.

Rosalie Bindika

EGYPTE 2019

Les Pharaons avec le roi Salah (groupe A)

Comme à son habitude, l'Égypte mise sur la qualité de son championnat, puisque quinze des vingt-trois joueurs retenus par le sélectionneur, Javier Aguirre, sont des locaux. Le technicien mexicain, en place depuis juillet 2018, va surtout pouvoir compter sur sa super star, Mohamed Salah.

Le vainqueur de la Ligue des champions 2018, auteur de vingt-sept buts et treize passes décisives cette saison avec les Reds, a bénéficié d'un repos supplémentaire, puisqu'il a rejoint son équipe à Alexandrie, le 12 juin. Sans lui, les Pharaons se sont imposés, le lendemain, en match amical contre la Tanzanie. Ils ont enchaîné, hier, un deuxième match de préparation contre la Guinée.

Pays-hôte de la compétition, désigné après la défection du Cameroun et grand favori du tournoi, l'Égypte disputera le match d'ouverture, vendredi 21 juin, contre le Zimbabwe, avant de rencontrer la République démocratique du Congo, le 26 juin, puis l'Ouganda, le 30 juin.

Les Pharaons, septuples champions d'Afrique, courent après un huitième titre depuis leur sacre de 2010 et ont échoué en finale en 2017. Pour ce faire, ils pourront compter sur

l'ambitieux Mohamed Salah qui doit remporter cette CAN pour espérer concourir au podium du Ballon d'Or 2019. Et devenir le deuxième Africain à remporter la distinction suprême (après George Weah en 1995).

Les vingt-trois Pharaons d'Égypte
Gardiens : Ahmed El-Shennawy (Pyramids), Mohamed El-Shennawy (Al-Ahly), Mahmoud Gennesh (Zamalek).

Défenseurs : Ahmed El Mohamady (Aston Villa/Angleterre/2e division), Baher El Mohamady (Ismaily), Ahmed Hegazi (West Bromwich/Angleterre/2e division), Mahmoud Alaa et Mahmoud Hamdy El-Wensh (Zamalek), Ahmed Ayman Mansour et Omar Gaber (Pyramids), Ayman Ashraf (Al-Ahly).

Milieux: Tarek Hamed (Zamalek), Mohamed Elneny (Arsenal/Angleterre), Ali Ghazal (Feirense/Portugal), Nabil Emad Dunga et Abdallah El Saïd (Pyramids), Walid Soliman (Al-Ahly), Mahmoud Hassan Trezeguet (Kasimpasa/Turquie), Anr Warda (Atromitos/Grèce).

Attaquants : Ahmed Ali (Al Mokawloon), Marwan Mohsen (Al-Ahly), Ahmed Hassan Koka (Olympiakos/Grèce), Mohamed Salah (Liverpool/Angleterre).

Andy Delort, invité surprise chez les Fennecs d'Algérie (groupe C)

Il sera probablement une attraction de cette 21e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) : Andy Delort a été intégré à la liste des Fennecs en remplacement de Belkebla, écarté pour raisons disciplinaires.

Un destin ne tient parfois pas à grand-chose : en montrant ses fesses lors d'une partie de jeu vidéo en ligne, Haris Belkebla ne pensait pas qu'il se priverait d'une participation à la CAN. Car le sélectionneur Djamel Belmadi, voulant frapper fort, a exclu l'ancien milieu international Espoirs, sociétaire de Brest, pour « comportement inapproprié ». Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, Andy Delort, dont le dossier de naturalisation n'était pas bouclé lors de la publication de la liste le 30 mai, est appelé en renfort par l'ancien milieu de Marseille.

Auteur d'une grosse saison à Montpellier (quatorze buts et sept passes décisives en Ligue 1), l'attaquant de culture gitane par son père est un renfort appréciable dans une liste qui ne manque pas de talents, mais où le poste d'avant-centre reste ouvert à la concurrence avec Slimani, à la peine cette saison, un Ounas encore jeune, et un Bounedjha, qui enquille les buts dans un championnat mineur (Qatar).

Le néo-Fennec, qui tient ses racines algériennes par sa mère, a rejoint le groupe le 13 juin à Doha, où les Algériens ont concédé le nul 1-1 face au Burundi en match de préparation.

Souvent donnée parmi les favo-

ris, mais souvent décevante, la sélection algérienne, emmenée par le champion d'Angleterre Riyad Mahrez, tentera de remporter une deuxième étoile continentale. Il faudra pour cela commencer à se défaire du Kenya de Sébastien Migné, le 23 juin, avant d'affronter le Sénégal le 27 juin, puis la Tanzanie le 1er juillet. Un groupe très relevé.

Les vingt-trois Fennecs

Gardiens: Rais M'Bolhi (Al Ettifaq/Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al Raed/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/France)

Défenseurs: Aissa Mandi (Betis Séville/Espagne), Mehdi Zeffane et Ramy Bensebaini (Rennes/France), Rafik Halliche (Moreirense/Portugal), Mehdi Tahrat (Lens/France/2e division), Djamel Benlamri (Al Shabab/Arabie saoudite), Youcef Atal (Nice/France), Mohamed Fares (SPAL/Italie).

Milieux: Ismael Bennacer (Empoli/Italie), Mehdi Abeid (Dijon/France), Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), Adlene Guedioura (Nottingham Forest/Angleterre/2e division), Hichem Boudaoui (Paradou AC).

Attaquants: Adam Ounas (Naples/Italie), Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre), Islam Slimani (Fenerbahçe/Turquie), Yacine Brahimi (FC Porto/Portugal), Baghdad Bounedjah (Al Sadd/Arabie saoudite), Youcef Belaili (Espérance Tunis/Tunisie), Andy Delort (Montpellier/France).

Les Lions de l'Atlas au grand complet (groupe D)

Hervé Renard pourra compter sur un groupe au complet pour cette CAN, tous les cadres étant bien là : Belhanda, Dirar, Benatia, Boussoufa et la star montante du foot marocain, Hakim Ziyech.

Un seul joueur issu du championnat marocain a été retenu par le double champion d'Afrique (avec la Zambie en 2012 et la Côte d'Ivoire en 2015). A l'inverse, six joueurs évoluent en Arabie saoudite et un au Qatar, ce qui n'est pas forcément un gage de très haut niveau.

Il faudra pourtant assurer pour sortir d'un groupe D composé de la Namibie (23 juin), Côte d'Ivoire (28 juin) et l'Afrique du Sud (1er juillet).

En préparation, les Lions de l'Atlas ont concédé une défaite face à la Gambie mardi (0-1) et enchaîné hier par la Zambie, le 16 juin, à Marrakech.

Les vingt-trois Lions de l'Atlas
Gardiens : Munir El Kajoui (Malaga/Espagne/2e division), Yassine Bounou (Gérone/Espagne), Ahmed Reda Tagnaouti (Wydad Casablanca)

Défenseurs : Manuel Marouane Da Costa (Al Ittihad/Arabie saoudite), Romain Saïss (Wolverhampton Wanderers/Angleterre/2e division), Mehdi Benatia (Al Duhail Sports/Qatar), Achraf Hakimi (Borussia Dortmund/Allemagne), Yunis Abdelhamid (Reims/France), Noussair Mazraoui (Ajax Amsterdam/Pays-Bas), Nabil Dirar (Fenerbahçe/Turquie), Mehdi Bourabia (Sassuolo/Italie).

Milieux : Karim El Ahmadi Arroussi (Al Ittihad/Arabie saoudite), Youssef Aït Bennasser (St Etienne/France), Mbark Boussoufa (Al Shabab/Arabie saoudite), Youssef Belhanda (Galatasaray/Turquie), Fayçal Fajr (Caen/France).

Attaquants: Nordin Amrabat (Al Nassr/Arabie saoudite), Hakim Ziyech (Ajax Amsterdam/Pays-Bas), Khalid Boutaïb (Zamalek/Egypte), Youssef En-Nesyri (Leganes/Espagne), Sofiane Boufal (Celta Vigo/Espagne/2e division), Osama Idrissi (AZ Alkmaar/Pays-Bas), Abderazzak Hamdallah (Al Nassr/Arabie saoudite).

La carte de la stabilité pour le novice mauritanien (groupe E)

Révélation des éliminatoires de la CAN, la Mauritanie joue la carte de la stabilité pour exister dans un groupe E compliqué.

Corentin Martins, sachant le vivier du football mauritanien limité, a logiquement misé sur le groupe qui avait surpris les observateurs en obtenant la deuxième place du groupe I et de fait, en se qualifiant pour la première CAN de son histoire.

La liste compte dix-sept expatriés, évoluant essentiellement en deuxièmes divisions européennes ou dans les championnats maghrébins et six locaux.

Notons que dans le groupe E, les Mourabitounes débiteront face au Mali (24 juin) avant de retrouver l'Angola, qui avait terminé en tête du

groupe lors des éliminatoires (une victoire chacun), le 29 juin, puis la Tunisie, le 2 juillet.

La Mauritanie est actuellement en stage au Maroc avant de croiser le fer du Bénin le 18 puis de s'envoler vers l'Égypte le 19 juin.

Les vingt-trois Mourabitounes

Gardiens : Souleimane Brahim (FC Nouadhibou), Namori Diaw (ASC Kédia), Babacar Diop (AS Police)

Défenseurs : Abdoul Ba (AJ Auxerre/France/2e division), Bakary Ndiaye (Difaâ Hassani El Jadida/Maroc), Sally Sarr (Servette FC/Suisse/2e division), Diadié Diarra (CS Sedan Ardennes/France/4e division), Harouna Sy (Grenoble Foot 38/France/2e division), El Mostapha Diaw (Nouakchott King's), Aly Abeid (Agrupación Depor-

tivo Alcorcón/Espagne/2e division), Abdoul Kader Thiam (US Orléans/France/2e division)

Milieux : Mohamed Dellah Yali (DRB Tadjenanet/Algérie), Ibréhima Coulibaly (Grenoble Foot 38/France/2e division), Dialo Guidilèye (Elazi spor Kulübü/Turquie/2e division), Khassa Camara (Xanthi FC/Grèce), Alassane Diop (Hajer FC/Arabie Saoudite), Abdoulaye Gaye (FC Nouadhibou), El Hacem El Id (Real Valladolid/Espagne)

Attaquants : Adama Ba (Giresunspor Kulübü/Turquie/2e division), Ismail Diakhité (US Tataouine/Tunisie), Moulaye Ahmed Khalil « Bessam » (AS Gabès/Tunisie), Souleymane Anne (FC Aurillac Arpajon CA/France/5e division), Hemeya Tanjy (FC Nouadhibou)

Le champion en titre avec Onana, mais sans Aboubakar et Ntep (groupe F)

Les Lions indomptables, champions d'Afrique en titre, arriveront en Égypte sans Vincent Aboubakar, buteur victorieux de la finale 2017, mais avec André Onana, l'excellent gardien de l'Ajax d'Amsterdam.

Longtemps blessé cette saison (quatre buts en huit matchs de championnat portugais), Vincent Aboubakar ne disputera pas la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019. L'attaquant de Porto fait partie des six joueurs écartés de la liste définitive de Clarence Seedorf, le sélectionneur néerlandais des Lions indomptables. Buteur en amical contre la Zambie, Paul-George Ntep a également été écarté par l'ancien milieu de Milan AC. Une décision logique, puisque l'ancien Rennais, mis au placard à Wolfsburg, n'a pas joué le moindre match cette saison.

Auteur d'une saison fantastique avec l'Ajax d'Amsterdam, André Onana sera l'un des atouts du quintuple champion d'Afrique, au même titre que le duo Toto Ekambi-Choupo-Moting.

Actuellement à Doho, les Lions Indomptables sont dans le groupe F et affronteront la Guinée-Bissau (25 juin), le Ghana (29 juin) et le Bénin (2 juillet).

Les vingt-trois Lions indomptables

Gardiens : André Onana (Ajax Amsterdam/Pays-Bas), Fabrice Ondoa (Ostende/Belgique), Carlos Kameni (Fenerbahçe/Turquie)

Défenseurs: Collins Fai (Standard Liège/Belgique), Michael Ngadeu-Ngadjui (Slavia Prague/République tchèque), Ambroise Oyongo Bitolo (Montpellier/France), Yaya Banana (Panio-

nios/Grèce), Gaëtan Bong (Brighton/Angleterre), Jean-Armel Kana-Biyik (Kayserispor/Turquie), Dawa Tchakonte (Marioupol/Ukraine)

Milieux : André-Frank Zambo Anguissa (Fulham/Angleterre), Georges Mandjeck (Maccabi Haïfa/Israël), Pierre Kunde Malong (Mayence/Allemagne), Arnaud Djoum (Hearts FC/Ecosse), Wilfrid Kaptoun (Betis Séville/Espagne)

Attaquants: Stéphane Bahoken (Angers/France), Eric-Maxim Choupo-Moting (PSG/France), Karl Toko Ekambi (Villarreal/Espagne), Jacques Zoua (Astra/Roumanie), Clinton Njie (Marseille/France), Christian Bassogog (Henan/Chine), Joel Tagueu (Maritimo/Portugal), Olivier Boumal (Panionios/Grèce).

Camille Delourme

DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 17 AU 23 JUIN 2019

MARDI 18 JUIN

18h30 : Ciné-club : A voix haute : la force de la parole de Stéphane de Freitas et Lady Ly

MERCREDI 19 JUIN

10h00 : Hommage II à Georges Balandier, en présence de M. Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, M. Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, M. Henri Ossebi, ambassadeur de la République du Congo à l'UNESCO et Mme Monique Hirschhorn, professeure émérite à Paris V

17h00 : Théâtre : Au cœur des hommes de John Ottavi

19h00 : Mercredi à la cafétéria : X-Ice

VENREDI 21 JUIN

16h00 : Fête de la musique et de la sape

SAMEDI 22 JUIN

10h00 : Les Rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte et Rencontre de scrabble)

19h00 : Opéra militaire : Un soldat du peuple par le Chœur Credo et la Musique principale des Forces Armées Congolaises

DIMANCHE 23 JUIN

17h30 : Dimanche à la cafétéria : Les Bantous de la Capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.



Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville BP : 755 - Tel : 06-826-42-83
e.mail : gildas_jo@hotmail.fr

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN

République du Congo

CONGOLAISE DE PRESTATIONS

En sigle « COPRES »

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle

Capital social : 1.000.000 de Francs CFA

Siège Social : Brazzaville 33 bis, Rue Franceville - Avenue Maya-Maya, Moundali

République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 05 avril 2019, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constituée une société dénommée : **CONGOLAISE DE PRESTATIONS** dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

CAPITAL SOCIAL : Le capital de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA.

OBJET : La Société a pour objet : Vente et prestations informatiques, Vente de fournitures et mobiliers de bureau, Bâtiment et Travaux Publics, Mise à disposition du personnel, Prestations de services divers.

DENOMINATION : La société prend la dénomination suivante : **CONGOLAISE DE PRESTATIONS** en sigle «COPRES».

SIEGE SOCIAL : Brazzaville 33, Rue Franceville - Avenue Maya-Maya, Arrondissement IV - Moundali.

DUREE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

GERANCE : Est nommé gérant de la société: Monsieur NGUESSO DIMI IBONDJI Chris Alpha Johan, qui accepte.

DEPOT LEGAL : A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 Avril 2019.

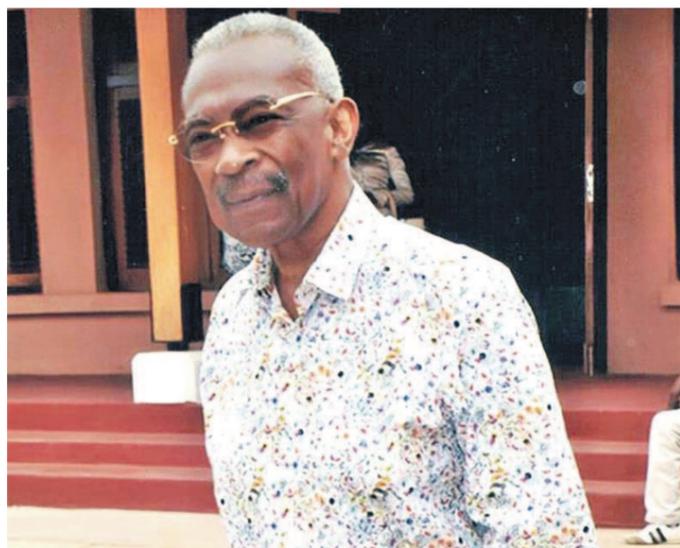
RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019-B13-00085.

Pour Avis

Maître Gilbert OPANDET

REMERCIEMENTS

Jeannette Pena-Pitra, veuve du regretté Gilles Pena-Pitra.



Très émue et touchée par toutes vos marques de compassion, de sympathie et d'assistance multiforme, lors de la douloureuse épreuve qui l'a frappée suite à la disparition inopinée de son époux, elle adresse à vous tous, ses vifs remerciements :

- Aux autorités de la ville de Pointe-Noire
- Aux éminents membres du clergé du diocèse et de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à toute la communauté paroissiale et particulièrement à la chorale Annonciation
- Au corps juridique
- Au barreau national du Congo et au parquet de la République
- Au Club 2002 PUR, le parti de son époux, ses hautes autorités et ses militants
- A tous les amis, frères sympathisants qui ont aimé et pleuré Gilles.

Veuillez trouver ici très humblement l'expression de sa très profonde gratitude, elle n'oubliera pas.

Jeannette Pena-Pitra

VISA-DUBAI 50 000

Pour tous vos renseignements nécessaires, veuillez-vous rapprocher de nos agences

Brazzaville : 05 0566473
068360188
050202255
050090090

Email : directafricabzv35@gmail.com

Pointe-Noire : 05 5531787 / 06 06286167
Email : directafricapnr@gmail.com

Dubaï : 00971 50 9916263
00971 58 2718358
00971 56 5946227
00971 55 5539340

Email : directafricadxb@gmail.com

Direct Africa reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï

IN MEMORIAM

Colonel Henri Silvére Ondziel Bangui
15 juin 2009 - 15 Juin 2019

« Je bénirai le Seigneur en tout temps
Sa louange sans cesse en ma bouche.
Qui regarde vers Lui resplendira
Sur son visage point de honte ». (Ps- 34, 2 et 6)

Une décennie d'absence et de silence marque les esprits !
Dix ans au cours desquels nous n'avons pas cessé de prier pour toi et toi pour nous !
Merci de toujours intercéder pour nous dans le repos éternel !

Dieu nous bénisse !

M^e Julienne Ondziel Gnelenga



SITUATION SOCIO-POLITIQUE

Le Cenadep dresse un bilan mitigé

Quatre mois après la prise du pouvoir par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire (Cenadep) attend des institutions de la République, de la société civile et des partenaires au développement de jouer, chacun, son rôle afin de répondre aux attentes de la population.

Dans une analyse de la situation politique, économique et sociale du pays, le 11 juin, le Cenadep pense que les institutions de la République doivent urgemment agir en vue d'améliorer les conditions de la population. Ce centre note, en effet, un réel élargissement et apaisement, quant à ce qui concerne les libertés d'opinion et de pensées, ainsi que la décrispation politique, malgré l'excès de zèle de certains agents de l'ordre qui n'auraient pas perdu leurs anciens réflexes.

Le Cenadep relève aussi l'amélioration de la liberté de la presse, notamment par la qualité des émissions et la prestation des journalistes dans les médias publics, les contours de la sphère politique qui se dessinent, avec la plate-forme Lamuka comme la principale force de l'opposition. Les tractations politiques dans le cadre du partenariat au pouvoir, la nomination du Premier ministre, les récentes nominations dans deux entreprises publiques, le traitement des contentieux électoraux des législatives nationales et provinciales ainsi que des élections des sénateurs et des gouverneurs, le mandat du bu-



le logo du Cenadep

reau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le comportement de certains acteurs de la société civile, la position du chef de l'Etat face aux confessions religieuses et la situation des Congolais de la diaspora ont été d'autres points soulignés par le Cenadep dans son analyse.

Ce centre a également épinglé, sur le plan économique, la précarité de la situation socio-économique de la population, l'épidémie d'Ebola, la grogne sociale dans les entreprises, la persistance des foyers de tension et d'insécurité dans certaines parties du pays, la reprise du dialogue avec le

Fonds monétaire international, les travaux de réhabilitation de certaines infrastructures, l'insalubrité dans la capitale et dans certaines autres villes du pays, l'inondation du marché par des produits importés de qualité douteuse, des mesures d'encadrement de la sous-traitance qui ne produisent pas encore de changements tangibles, etc.

Agir en conséquence

Face au constat fait, le Cenadep attend du chef de l'Etat l'accélération de la mise en place du gouvernement doté d'un programme réaliste pour répondre aux attentes de la population, la mise en place d'un mécanisme national de concertation et de mobilisation générale de la population pour une paix durable et la cohésion nationale.

Cette association exhorte également le président de la République à s'impliquer personnellement pour une restructuration effective de la Céni, à rassurer sur la suite du processus électoral et à poursuivre le processus de décrispation po-

litique, à mettre en place des mécanismes transparents de collaboration avec la société civile, à s'investir efficacement sur la transparence dans les industries extractives, à soutenir l'agriculture familiale, l'économie populaire et l'artisanat, etc. Le Cenadep appelle, par ailleurs, les députés et sénateurs à promouvoir l'intérêt général, à exiger des comptes sur la cession ou la vente des actifs des entreprises minières de l'Etat et à accompagner la restructuration ainsi que le renouvellement des animateurs de la Céni en toute transparence et responsabilité. Les cours et tribunaux sont, eux, appelés à dire le bon droit alors que les partis politiques sont exhortés à jouer pleinement leur rôle. Si les partenaires au développement sont appelés à apporter leur appui conséquent aux autorités de la RDC et aux organisations de la société civile, le Cenadep attend également que ces dernières jouent pleinement leur partition.

Lucien Dianzenza

TENSION ENTRE L'UDPS ET LE FCC

La FBCP relève des arrestations

L'organisation de défense des droits de l'homme établie en République démocratique du Congo a déploré, le 13 juin, les incidents survenus la veille à Kinshasa, marqués par les disputes entre les partisans des deux formations politiques. Elle a appelé la justice à se saisir des auteurs et leurs complices afin qu'ils répondent de leurs actes.



Des militant du PPRD, lors des manifestations devant le Palais du peuple tiers

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a relevé, dans un communiqué, qu'au cours des échauffourées dénoncées, dix-sept personnes ont été interpellées. Surprises avec des machettes, elles auraient été transférées dans les installations de l'Agence nationale de renseignement. Mais, elle n'a pas clairement noté l'appartenance de ces individus arrêtés.

Citant, par ailleurs, une source sécuritaire, la FBCP affirme qu'un député national membre

du Front commun pour le Congo (FCC), plate-forme politique à laquelle appartient le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, distribuait de l'argent aux jeunes de cette formation politique pour des actions visant à troubler l'ordre public. La FBCP rappelle qu'un Etat de droit ne peut pas avoir des miliciens et demande à la justice à se saisir des auteurs et leurs complices afin qu'ils répondent de leurs actes.

L.D.

ÉCONOMIE

La RDC absente du groupe des nouveaux pays à revenu intermédiaire en Afrique

Le pays ne fait pas partie des ceux qui ont profité du super-cycle des matières premières entre 2001 et 2011. Selon la Banque mondiale (BM), il est catalogué dans la catégorie « bas revenu » avec d'autres économies de la région comme le Mali, le Niger, l'Érythrée et Madagascar.

Au cours des années antérieures, plusieurs pays ont rejoint le groupe des économies de la région dites « à revenu intermédiaire ». Une étude de la BM en a même identifié une bonne trentaine. Leur point commun est la croissance rapide de leurs économies depuis 2003. Il s'agit, pour la plupart, des pays exportateurs des hydrocarbures ou des métaux à travers le monde. A en croire la BM, ceux-ci ont su profiter du super-cycle des matières premières. « Les cours de l'énergie et des métaux ont plus que tripler entre 2001 et 2011, tandis que le prix des produits agricoles ont augmenté de près de 150 % », relève l'enquête.

Dans ce regroupement des économies montantes de la région, l'on note une grande absente : la RDC. Même si le pays a enregistré des taux de croissance assez élevés jusqu'en 2015, suite au boom minier notamment, sa situation générale est tellement précaire que l'impact sur l'économie et le social était quasiment nul. En effet, l'étude de la BM positionne

plutôt la République démocratique du Congo (RDC) dans la catégorie « à bas revenu ». Au total, vingt-six pays catalogués à bas revenu se retrouvent dans la partie subsaharienne. Avec le Mali, le Niger, l'Érythrée et le Madagascar, la RDC figure sur une liste peu prestigieuse des trente-quatre pays les plus pauvres de la planète. « Ils affichent un revenu annuel par habitant égal ou inférieur à 995 dollars américains, contre soixante-six pays en 2003 », renchérit la BM.

Toutefois, il faut signaler un vent qui souffle très fort dans certaines parties du continent africain. Il s'agit des pays qui ont réussi en quelque sorte leur ouverture dans la région. Comme l'explique l'institution de Breton Woods, certains pays ont su tirer profit de la fin des tensions politiques internes. C'est en fait la troisième catégorie, en dehors des pays à bas revenu et à revenu intermédiaire. Le Rwanda, le Kenya et la Tanzanie, par exemple, ont boosté leurs économies res-

pectives grâce à l'intégration commerciale régionale.

Perspectives

L'Afrique tout comme le reste du monde ne peut espérer voir le nombre de pays pauvres se réduire au cours des prochaines années. Pour le cas précis des trente-quatre pays pauvres, leur ascension future reste compromise à cause de la volatilité de leurs situations. « Plus de la moitié des trente-quatre pays toujours classés comme étant pauvres souffrent de situations de conflit, de violences ou d'instabilité. La quasi-totalité d'entre eux sont aussi très dépendants de l'agriculture, ce qui risque d'aggraver les effets néfastes du changement climatiques et ses conséquences sur leurs économies. A tout cela s'ajoutent des niveaux d'endettement en constante hausse, le ralentissement de l'économie mondiale et la faiblesse des gouvernements locaux », signifie la BM.

Laurent Essolomwa

CLASSEMENT FIFA JUIN 2019

Le Congo se maintient dans le top 20 africain

Les Diables rouges ont gagné deux places lors du dernier classement Fifa publié le 14 juin, se classant désormais 90^{es} dans une liste mondiale dominée par les autres Diables rouges, mais ceux de la Belgique. Malgré cette légère progression, le Congo reste la 20^e nation africaine.

Les Belges ont confronté la place de leader grâce à leur performance lors des éliminatoires de la Coupe d'Europe 2020. Ce qui leur a permis de devancer la France qui occupe la deuxième position, suivie par le Brésil, l'Angleterre et le Portugal. Le premier vainqueur à la première Ligue des nations a gagné deux places supplémentaires, se classant ainsi devant la Croatie, l'Espagne, l'Uruguay, la Suisse et le Danemark.

Le Sénégal, première sélection africaine, occupe le 22^e rang au classement mondial après avoir gagné une place. La Tunisie,



Les Diables rouges du Congo/Adiac

deuxième du continent, gagne trois places pour se classer 25^e mondial. Le Nigeria (45^e mondial) complète le podium africain devant le Maroc (47^e), la République démocratique du Congo (49^e), le Ghana (50^e), le Cameroun (51^e), l'Égypte (58^e), le Burkina Faso (59^e) et le Mali (62^e). Le Congo (90^e)

est 20^e du continent après la Côte d'Ivoire (62^e), l'Algérie (68^e), la Guinée (71^e), l'Afrique du Sud (72^e), le Cap-Vert (76^e), l'Ouganda (80^e), la Zambie (81^e), le Bénin (88^e) et le Gabon (89^e).

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE FÉMININE FRANCE 2019

Les premières qualifiées pour les huitièmes de finale sont connues

La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre sont les premières sélections qualifiées pour la suite de la compétition.

Le pays organisateur disputera les huitièmes de finale. Vainqueur de la Norvège 2-1, la France a profité de la victoire de la Chine sur l'Afrique du Sud 1-0 pour valider son ticket. Quoi qu'il arrive ce lundi contre le Nigeria, les Bleues seront comptées parmi les seize meilleures nations pour finir la première phase en beauté. Elles chercheront à l'emporter devant les Super Falcons qui ont aussi leur destin en main. Cette victoire chinoise a aussi influencé la position de l'Allemagne. Elle se quali-

fié grâce à sa deuxième victoire en autant de matches. L'Allemagne a battu l'Espagne 1-0. L'Espagne et la Chine qui vont s'affronter ont le même nombre de points (trois). Une victoire qualifierait l'équipe gagnante pour les huitièmes de finale avec six points. La perdante, dont le compteur sera bloqué à trois points, n'arrivera jamais à la hauteur des équipes ayant six points.

L'Italie est aussi heureuse puisqu'elle a signé sa deuxième victoire en écrasant la Jamaïque 5-0. L'Angleterre n'a non plus raté de coche. Elle a battu l'Argentine 1-0.

J.G.E.

ENERGIE ÉLECTRIQUE

Abala connecté au réseau d'Imboulou

Demeurée dans les ténèbres depuis sa création, le chef-lieu du district éponyme, à soixante-cinq kilomètres d'Ollombo, dans le département des Plateaux, a inscrit, depuis le 12 juin, son nom dans la liste des localités connectées au réseau d'Imboulou, bénéficiant désormais d'une énergie de bonne qualité, servie 24h/24.

Hier, cela n'était qu'une simple vue de l'esprit. Mais le profond rêve s'est transformé en réalité, le mercredi dernier, lorsque le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a appuyé sur le bouton, lançant ainsi officiellement la connexion d'Abala, une contrée d'environ douze mille habitants. Très enclavée, la localité vivait encore dans le noir, sans éclairage, comme à l'état de nature.

L'historique cérémonie à laquelle participaient le ministre en charge des Grands travaux, Jean Jacques Bouya; celui des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo; de l'Énergie de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba; et les cadres d'Abala, a eu lieu en présence d'une foule de la population locale en liesse totale. Les travaux réalisés ont concerné, en amont, la construction d'une ligne aérienne haute tension raccordée à partir d'Ollombo, sur une distance de soixante-cinq kilomètres. Sur place, il y est construit un local technique, doté de deux transformateurs de 630 KV, dont l'un est déjà opérationnel et l'autre en cours d'installation.

Deux lignes départ basse tension sont tirées et raccordées sur l'ancien réseau, sur plus d'un kilomètre, avec l'objectif d'atteindre un circuit urbain linéaire de six kilomètres.



Le Premier ministre coupant le ruban symbolique / Photo DR

L'acte étant accompli, Abala est donc depuis quelques jours totalement éclairée, connectée au boulevard énergétique du Congo, à la grande satisfaction de sa population qui savoure désormais les bienfaits de l'électricité, avec toutes les incidences que cela peut induire dans sa vie quotidienne. S'adressant à la population à cette occasion,

Clément Mouamba a annoncé le bitumage incessamment de la route Ollombo-Abala, longue de 65 km.

En marge de cette cérémonie, le ministre Léon Juste Ibombo, l'un des cadres de cette localité, a pris part à quelques activités connexes. Il a visité, le 11 juin, la ferme bovine Obondo, située au village Obolengo, une banlieue d'Abala. Ce parc héberge près d'une centaine de bœufs d'espèces zébu, lagune, bawélé et ndama.

Il a également lancé les travaux de construction d'une station piscicole. Quinze jeunes y sont engagés pour creuser dix étangs de grande capacité d'hébergement. Le ministre a aussi mis en service une chambre froide qui permettra à la population de s'approvisionner en produits congelés, l'un des premiers fruits de la connexion de la ville.

Firmin Oyé

RÉFLEXION

Et le golfe de Guinée sera ...

Nos lecteurs le savent bien puisqu'à de nombreuses reprises, ces derniers mois, nous les avons prévenus que la guerre larvée entre l'Iran, l'Arabie saoudite, Israël et les États-Unis débouchera tôt ou tard sur un conflit ouvert dont l'enjeu principal sera le contrôle du détroit d'Ormuz qui commande l'accès au golfe Persique et par lequel transite un tiers de la production mondiale d'hydrocarbures : les attaques menées contre des navires pétroliers en fin de semaine dernière marquent la fin d'une époque et le début d'une nouvelle ère.

La fin d'une époque qui aura duré près d'un siècle et qui a fait de cette partie du Levant une pièce majeure sur la table du jeu stratégique mondial autour de laquelle se disputaient les grandes puissances à travers les conflits tels que les guerres d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie ou la guerre des Six jours qui opposa Israël aux pays arabes. Le début d'une nouvelle ère avec le déplacement vers l'Afrique et

plus précisément vers le golfe de Guinée d'une bonne partie du commerce des hydrocarbures, pétrole et gaz, en raison de l'enjeu économique et financier que constitue l'acheminement de ces précieuses denrées énergétiques vers les grands marchés de l'Amérique du nord, de la Chine et du Japon, de l'Europe.

Au-delà de la cause immédiate de ce transfert du commerce pétrolier vers les côtes africaines de l'océan Atlantique qui est la montée, probablement irréversible, des tensions au Proche et au Moyen-Orient, deux raisons expliquent le mouvement qui se dessine sous nos yeux.

° La première, d'ordre géographique, tient au fait qu'à la différence du golfe Persique, le golfe de Guinée est ouvert sur le monde de telle façon que personne, jamais, ne pourra ni en interdire ni même en contrôler l'accès. S'étendant de l'Afrique de l'ouest à l'Afrique aus-

trale, cet immense espace terrestre et maritime s'étend sur des milliers de kilomètres de côtes. Et comme une bonne partie des gisements d'hydrocarbures qu'il détient est située en offshore, autrement dit en eau profonde, ce qui se passe aujourd'hui dans le détroit d'Ormuz est rigoureusement impossible dans ce très vaste périmètre géographique.

° La seconde raison, d'ordre humain, tient au fait que le golfe de Guinée sera dans les décennies à venir l'un des espaces les plus peuplés, les plus dynamiques, potentiellement donc les plus riches de la planète. Et que, par conséquent, une grande partie des hydrocarbures qui y sont ou y seront produits sera de plus en plus consommée sur place avec tous les avantages que cela aura pour les puissantes et très riches compagnies pétrolières qui exploitent ces gisements. Une réalité bien concrète qui explique pourquoi les compagnies comme Eni, Total, Exxon Mobil, Chevron s'emploient dans

le moment présent à y développer si fortement leurs activités.

Pour dire les choses de façon encore plus brutale et au risque de passer pour un doux rêveur, le golfe de Guinée, et tout particulièrement sa partie sud qui s'étend du Cameroun à l'Angola, va tirer un grand, très grand profit du conflit qui se précise dans le golfe Persique et le détroit d'Ormuz. D'où l'intérêt croissant que les grandes puissances telles que la Chine, les États-Unis, l'Europe, la Russie lui portent dans le moment présent. D'où aussi l'importance que revêtent la modernisation et l'extension des ports comme celui de Pointe-Noire avec la création de sa zone économique spéciale qui deviendra dans les mois à venir l'un des pôles économiques du golfe de Guinée.

Oui une nouvelle ère débute dans cette partie du monde !

Jean-Paul Pigasse